



# AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

RAPPORT ANNUEL ÉDITION 2022



# FEDEREC, LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

Créée en 1945, FEDEREC représente 1200 entreprises, des multinationales aux PME en passant par les ETI, réparties sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou négoce /courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).

Nous sommes une Fédération représentative des entreprises du recyclage, un acteur majeur de l'Économie circulaire, relais d'influence auprès des pouvoirs publics, des institutions et des leaders d'opinion, un réseau national garant d'un service de proximité à travers un maillage territorial dynamique.

Levier de croissance économique grâce à une industrie innovante et créatrice d'emplois. Notre mission : représenter et défendre les intérêts de nos Adhérents auprès des pouvoirs publics et des leaders d'opinion, promouvoir et valoriser les métiers et les Matières Premières issues du Recyclage comme ressource de demain, accompagner nos adhérents dans leur adaptation aux évolutions réglementaires nationales et européennes au moyen d'une expertise et d'une assistance personnalisée : dialogue social, veille réglementaire, fiscalité, certification et labellisation, sécurité, transport, fédérer et animer le secteur du recyclage en tant que tête de réseau et négocier la convention collective.

Édito du président P.4  
Gouvernance P.6

## 01.

### FEDEREC AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P.8



## 02.

### FEDEREC EN RÉGION

P.22



## 03.

### NOS FILIÈRES

P.40



## 04.

### NOS COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

P.54



RETROUVEZ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ  
EN LIGNE SUR  
[www.federec.com](http://www.federec.com)

Lexique P.63  
Partenaires P.64

# L'interview de François Excoffier

PRÉSIDENT DE FEDEREC



2022 marque la deuxième année de mon mandat en tant que président de notre grande fédération.

FEDEREC se distingue par son interaction avec une diversité de secteurs économiques et industriels français, allant des collectivités locales et de l'artisanat à la grande distribution et l'industrie manufacturière, en passant par les grandes filières industrielles des matériaux en aval, comme la sidérurgie, la cimenterie, les papetiers, et bien d'autres.

Notre industrie du recyclage est un rouage essentiel de l'économie française, dotée des technologies de tri et de recyclage les plus avancées. Face à l'urgence climatique, le secteur industriel s'est engagé dans une transformation rapide et profonde, impactant notre modèle économique et nos emplois, et nous confrontant à des défis majeurs.

Lors de la conférence mondiale du BIR à Amsterdam et des négociations sur le futur traité des plastiques à l'UNESCO à Paris, il est apparu que notre secteur doit être fortement encadré par les politiques publiques, avec une prédominance des Filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Ces filières, reconnues par les Nations Unies, sont cruciales pour lutter contre la dissémination des plastiques dans l'environnement, notamment les océans, et concernent aussi les textiles.

La décarbonation de tous les secteurs industriels repose sur le recyclage et la recyclabilité de tous les produits. Cela nous place devant de grandes responsabilités et nous oblige à renforcer nos coopérations avec les différentes chaînes de valeur industrielles.

L'année 2022 a été marquée par une reconnaissance accrue de notre secteur par les pouvoirs publics, illustrée par la présentation de nos chiffres annuels au Ministère de l'Économie et des Finances. Cette reconnaissance s'est manifestée par la présence de plusieurs parlementaires et d'un discours de Roland Lescure, Ministre délégué chargé de l'industrie.

La loi AGEC du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, est venue structurer les filières REP, accélérant la réduction des déchets et le développement du recyclage.

Elle a été complétée par la loi Climat et Résilience de 2021, touchant notamment les Véhicules Hors d'Usage (VHU) et les emballages.

La loi AGEC a également renforcé les moyens des éco-organismes pour développer le réemploi, la réutilisation, la réparation, et la R&D.

Cependant, cette loi a bouleversé notre modèle économique en transformant nos relations B2B traditionnelles. Désormais, nous sommes de plus en plus dépendants des éco-organismes qui contrôlent l'accès aux matières premières et aux marchés.

Nous avons ainsi engagé plusieurs recours juridiques pour défendre nos intérêts, notamment contre des arrêtés concernant la REP Emballages et les agréments des éco-organismes, ainsi que sur la gestion des données et la confidentialité des informations commerciales.

2022 a également été une année intense en termes de consultations réglementaires, avec l'étude de 106 textes nationaux et internationaux.

Nous avons participé activement aux discussions sur les révisions des codes NAF et NACE, la réglementation européenne sur les transferts de déchets, et bien d'autres sujets cruciaux pour notre industrie.

Nos actions ont inclus de nombreuses auditions et rencontres avec les pouvoirs publics. Nous avons ainsi pu échanger sur des propositions de loi, des projets de finance, et des sujets spécifiques au recyclage. Nous avons été entendus par plusieurs commissions et groupes d'études parlementaires, et nous avons participé à des tables rondes et conférences, notamment sur la pollution plastique et les enjeux de la filière deux ans après la loi AGEC.

Par ailleurs, nous avons renforcé les moyens de la fédération pour mieux accompagner nos membres. Le pôle communication a été étoffé pour une meilleure visibilité et une influence accrue. Nous avons également développé des projets ambitieux, tels que l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et métiers d'avenir » pour répondre aux besoins en formation de nos entreprises.

Nous avons aussi initié des collaborations prometteuses, comme le projet DECLIC pour la gestion des batteries au lithium dans les flux de déchets, et le partenariat avec l'AFPA pour le lancement d'une école dédiée à Lomme.

2022 a été une année de défis mais aussi de nombreuses réalisations pour FEDEREC. Nous avons su défendre vos intérêts, renforcer nos capacités, et continuer à promouvoir le recyclage comme pilier de la transition écologique. Je tiens à remercier tous les adhérents, partenaires et administrateurs pour leur engagement sans faille. Ensemble, nous continuerons à faire avancer notre fédération et à relever les défis de demain.

**François Excoffier**  
Président de Federec

# Bureau Exécutif



**FRANÇOIS EXCOFFIER<sup>1</sup>**  
Président de FEDEREC



**PATRICK KORNBERG<sup>1</sup>**  
Vice-Président et Président de FEDEREC Métaux Non-Ferreux



**THIERRY DE CHIREE<sup>1</sup>**  
Trésorier de FEDEREC et Président de FEDEREC Est



**JEAN-CHRISTOPHE DELALANDE<sup>1</sup>**  
Membre invité, représentant Véolia



**ABDERAMAN EL AOUFIR<sup>1</sup>**  
Représentant DERICHEBOURG Environnement



**OLIVIER FRANÇOIS**  
Membre invité, Vice-Président d'EuRIC, Président de la Commission internationale



**ÉRIC JOURDAIN DE L'ÉTOILE<sup>1</sup>**  
Président de FEDEREC Région Parisienne



**ERWAN LE MEUR<sup>1</sup>**  
Représentant PAPREC



**JEAN-PIERRE LUTHRINGER<sup>1</sup>**  
Président de FEDEREC VALORDEC



**STÉPHANE PANOU<sup>1</sup>**  
Président de FEDEREC Papiers/Cartons



**SERGE PONTON<sup>1</sup>**  
Président de la Commission Sociale et Formation



**FRANÇOIS VARAGNE<sup>1</sup>**  
Représentant GDE



**DIANE VIDALIES<sup>1</sup>**  
Présidente de FEDEREC Nouvelle-Aquitaine



**YANN VINCENT<sup>1</sup>**  
Membre invité, représentant SUEZ

1. Liste 2022, voir notre site internet pour la gouvernance à date.

# Conseil d'administration



**JEAN-PHILIPPE CARPENTIER**  
Président d'honneur



**DOMINIQUE MAGUIN**  
Président d'honneur



**PASCAL SECULA**  
Président d'honneur



**THIERRY COCHET**  
Président de FEDEREC Métaux Non-ferreux



**MATTHIEU CHARREYRE**  
Président de FEDEREC Centre et Sud-Est



**JOSÉ DE AZEVEDO**  
Président de FEDEREC Métal



**LOUIS DE REBOL**  
Président de FEDEREC Palettes et Bois



**PIERRE DUPONCHEL**  
Président de FEDEREC Textiles



**FRÉDÉRIC DUTRIEZ**  
Président de FEDEREC Hauts-de-France



**SYLVAIN HOURQUEBIE**  
Président de FEDEREC Verre



**JEAN-PIERRE LABONNE**  
Président de FEDEREC Déconstruction Automobile



**PAUL LASSALLETTE**  
Président de FEDEREC Occitanie



**OLIVIER LE FICHOUS**  
Président de FEDEREC Ouest



**SÉBASTIEN MARCHETTO**  
Président de la Commission Jeunes



**OLIVIER PONTI**  
Président de FEDEREC BTP



**TESSA POZZI**  
Présidente de FEDEREC DEEE<sup>1</sup>



**PIERRE ROLLAND**  
Président de la Commission DBPS<sup>2</sup>



**SANDRA ROSSI**  
Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée



**JEAN-SÉBASTIEN SALBER**  
Président de FEDEREC Solvants



**SOPHIE SICARD**  
Présidente de la Commission Prospectives / Innovations



**CHRISTOPHE VIANT**  
Président de FEDEREC Plastiques



**ALBAN GROSVALLET**  
Président de la Commission Broyeur

1. Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.  
2. Déchets de Bateaux de Plaisance ou de Sport.



# 01. FEDEREC AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 10 La Fédération professionnelle
- 12 L'équipe FEDEREC
- 14 Faits marquants et les Axes institutionnels
- 16 Une Fédération au cœur du dialogue social
- 18 Conjoncture marché  
Présentation et chiffres clés 2022
- 20 Interview d'Olivier François
- 21 Présentation d'EuRIC

# La fédération professionnelle des entreprises de recyclage

Créée en 1945, FEDEREC représente le secteur du recyclage qui compte 1 200 entreprises, PME, ETI ou grands groupes et 2 450 établissements répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité est :

- La collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ;
- Le négoce/courtage de Matières Premières issues du Recyclage (MPiR).

Industriels au cœur de l'économie circulaire, de la RSE et du développement durable, les adhérents de FEDEREC, producteurs et négociants, transforment les déchets en ressources et développent une économie verte et décarbonée.



UN RÉSEAU DE

**1 200**  
entreprises de recyclage  
à travers la France entière

**8**  
syndicats  
régionaux

**12**  
filiales

## NOS MISSIONS

### 1.

**Représenter et défendre**  
les intérêts de nos adhérents  
auprès des pouvoirs publics  
et des leaders d'opinion

### 2.

**Promouvoir et valoriser**  
les métiers et les MPiR

### 3.

**Accompagner**  
nos adhérents dans leur adaptation  
aux évolutions réglementaires  
nationales et européennes au  
moyen d'une expertise et d'une  
assistance personnalisée :  
dialogue social, veille  
réglementaire, fiscalité,  
certification et labellisation,  
sécurité, transports, etc.

### 4.

**Contribuer**  
aux enjeux européens et  
internationaux à travers la  
Confédération Européenne  
(EuRIC) et le Bureau International  
du Recyclage (BIR)

### 5.

**Négocier**  
la convention collective

## NOS FILIÈRES



**Métal**



**Métaux non-ferreux**



**Verre**



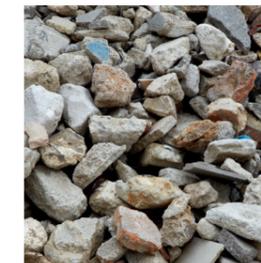
**Papiers / Cartons**



**Plastiques**



**Palette et bois**



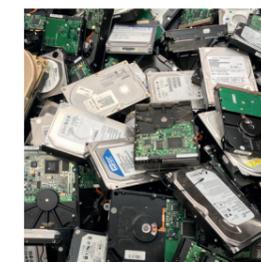
**BTP**



**Déconstruction automobile**



**Textiles**



**Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**



**VALORDEC**



**Solvants**

FEDEREC A ÉTÉ RECONNUE REPRÉSENTATIVE

**à 100 %**

de la branche d'activité. Cette position conforte la place centrale de la Fédération.

# L'équipe FEDEREC



**François EXCOFFIER**  
Président de FEDEREC



**Manuel BURNAND**  
Directeur Général



**Géraldine BULOT**  
Secrétaire Générale

## Pôle Administratif



**Alexandra ROUAULT**  
Responsable  
du pôle Administratif<sup>1</sup>



**Kadija Moustakim**  
Hôtesse d'accueil  
polyvalente

## Pôle Filières



**Anne-Claire BEUCHER**  
Chargée de missions auprès  
de la Direction Générale



**Thomas HUIBAN**<sup>1</sup>  
Chargé de missions



**Adèle MOTTE**<sup>2</sup>  
Chargée de missions



**Léonard NEUVILLE**<sup>3</sup>  
Chargé de missions



**Agathe MAURY**<sup>4</sup>  
Chargée de missions



**Sylvain DARCHE**<sup>5</sup>  
Chargé de missions



**Capucine Thomas**<sup>6</sup>  
Chargée de missions

## Pôle Institutionnel



**Charlie TRISSE**  
Responsable des affaires  
institutionnelles  
(arrivée en 2022)

## Pôle Social et Formation



**Hélène VAN WAES**  
Responsable  
du dialogue social



**Alexandra VIRAVAUD**  
FEDEREC  
Nouvelle-  
Aquitaine



**Sabine LAGET**  
FEDEREC  
Sud-Méditerranée



**Laurence BURNICHON**  
FEDEREC Centre  
& Sud-Est



**Brigitte JACQUART**  
FEDEREC  
Hauts-de-France

## Pôle Territorial



**Stéphanie TRIFAUD**  
Responsable des  
relations territoriales



**Anne-Claire BEUCHER**  
FEDEREC Ouest



**Blandine de RAUGLAUDRE**  
FEDEREC Occitanie



**Stéphanie TRIFAUD**  
FEDEREC Région  
Parisienne et  
FEDEREC Est



**Hélène VAN WAES**  
FEDEREC  
Hauts-de-France

## Pôle Communication



**Caroline NASR**  
Directrice de la  
Communication



**Gaëlle TREMAUDAN**  
Chargée de Communication



**Dilon JAYASEKARA**  
Chargé de Communication  
digitale / Alternance



**Koumba SABARA**  
Graphiste / Alternance

## FEDEREC en région

1. Assistante du Président et du Directeur Général.

### FILIÈRE 1

- Filière Solvants
- Filière Palette et Bois
- REP DEA
- Cercle QSE
- GT Transferts Transfrontaliers de Déchets
- GT Transport

- Droit de l'environnement, ICPE, Sortie de Statut de Déchets, Garanties financières, fiscalité santé/sécurité, certification
- Référent Commission Jeunes national
- Animation de Quali'OP
- Sites Illégaux

### FILIÈRE 2

- Filière DEE
- GT Piles et Batteries
- REP Articles de bricolage et jardin
- REP Articles de sport et loisir
- REP Jeux et Jouets
- Commission Prospectives / Innovations

### FILIÈRE 3

- Filière VALORDEC
- Commission DBPS
- Combustibles Solides de Récupération
- Biodéchets
- GT REP
- Coordinateur CiFREP Décarbonation & Énergie

### FILIÈRE 4

- Filière Textiles
- Filière Verre
- Réemploi
- Consigne
- REP tabac

### FILIÈRE 5

- Filière BTP
- REP PMCB (Bâtiment)
- Diagnostic Déchets PEMD
- Verre plat

### FILIÈRE 6

- Filière VHU
- Filières Métal et métaux non-ferreux
- REP pneu
- REP VHU
- Commissions broyeurs
- GT véhicule électrique

# Faits marquants et les Axes institutionnels

**24 JANVIER**

**Rendez-vous avec Estelle Sandre-Chardonnal**, cabinet de la Ministre de la Transition Écologique, au sujet de la multiplication des incendies dans les centres de tri (en visio).



**18 MARS**

**Journée mondiale du recyclage**  
Échanges avec Jean-Luc Oury, chef du Pôle National des Transferts de Déchets (PNTTD) au sujet de la révision du règlement relatif aux transferts de déchets, de la position française et européenne ainsi que les conséquences de ce texte sur l'industrie du recyclage. Outre de partager les positions FEDEREC, ces échanges ont permis de constater que l'administration est alignée sur notre position, à savoir que la réglementation actuelle est suffisamment protectrice pour l'environnement en matière d'exports et d'imports.



ÉCOUTER L'INTERVIEW DE FRANÇOIS EXCOFFIER



REGARDER LA VIDÉO TEASER DE L'ÉVÈNEMENT

**11 MAI**

**Journée d'information des partenaires**



**31 MAI**

**Cérémonie officielle**

de remise des prix du Concours *Je Filme Le Métier Qui Me Plait* aura bien lieu le 31 mai sur la scène mythique du Grand Rex Paris



REGARDER LA VIDÉO TEASER DE L'ÉVÈNEMENT

**24 JUIN**

**Assemblée générale FEDEREC**

**CRISE ÉNERGÉTIQUE**

Dès les premiers signes de la crise énergétique, FEDEREC a lancé une grande enquête auprès de ses adhérents pour mesurer l'impact des envolées des prix du gaz et de l'électricité sur les activités de recyclage. Au vu de la multiplication exponentielle des prix et de l'absence de dispositifs à destination des entreprises de la gestion des déchets, FEDEREC s'est mobilisée auprès des pouvoirs publics, en particulier des collaborateurs du ministre de l'Économie et des Finances, de l'Industrie et de la Transition énergétique. Rendez-vous obtenus en 2022 :

- 15 novembre avec Pierre de Romanet, conseiller PME de la Ministre déléguée chargée des PME (téléphonique) ;
- 2023 avec Antonin Milza, conseiller de la Ministre de la Transition énergétique.

**27 SEPTEMBRE**

**Audition de FEDEREC**

par le député Stéphane Delautrette, en charge de l'avis budgétaire sur les crédits du programme « Protection de l'environnement et prévention des risques » (programme 181 de la Mission « Écologie »), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2023. FEDEREC a défendu l'accroissement du fonds économie circulaire de l'ADEME pour financer les énergies d'avenir comme les CSR; une meilleure accessibilité des appels à projets de l'ADEME en particulier pour les PME et TPE. Ce fut également l'occasion de rappeler le bouleversement engendré par le déploiement des nouvelles filières REP sur l'industrie du recyclage.

**OCTOBRE**

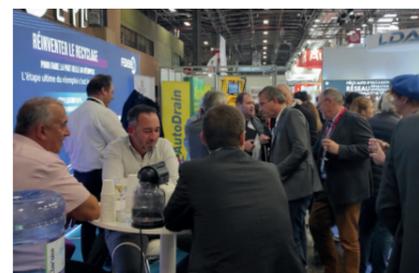
**Visites de centres de recyclage**

par des députés en région pour leur faire découvrir nos métiers et les enjeux de l'industrie du recyclage :

- **17 octobre** à Valenciennes avec le député Guy Bricout et la Sénatrice Valérie Létard (Derichebourg)
- **14 novembre** en Corrèze avec le député Francis Dubois (Corrèze Récupération)

**DU 18 AU 22 OCTOBRE**

Équip Auto, Parc des Expositions - Porte de Versailles (Paris)



**LES 8ÈMES MATINALES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DÉDIÉES « AU BILAN DE LA LOI AGEC » LE 16 NOVEMBRE 2022**

Intervention dans des conférences de haut niveau telles que les 8<sup>èmes</sup> matinales de l'économie circulaire dédiées « au bilan de la loi AGEC » le 16 novembre 2022. Alors que la loi AGEC entre progressivement en application avec la création d'une dizaine de nouvelles filières REP d'ici 2025, le Gouvernement vient d'annoncer sa stratégie de planification écologique, où l'un des chantiers principaux sera le développement de l'économie circulaire pour une meilleure gestion et valorisation des déchets. Le 16 novembre dernier, le cabinet Rivington a tenu à traiter ce sujet majeur, dans le cadre des 8<sup>èmes</sup> matinales sur l'économie circulaire à la Maison de la Chimie. Manuel Burnand (DG) a représenté FEDEREC à deux tables rondes. Après quelques échanges cordiaux, les principales problématiques ont émergé :

- les modes de gouvernance ;
- la propriété des matières premières issues du recyclage (MPiR).

Les différents acteurs, dont les acteurs de l'ESS, reprochent une inégalité de représentation des metteurs en marché dans les réunions CIFREP : un combat que FEDEREC porte au quotidien ! Ces interventions viennent confirmer les préoccupations des adhérents de FEDEREC.

**6 NOVEMBRE**

**FEDEREC est auditionnée**

(Christophe Viant et Manuel Burnand) par l'Assemblée nationale, en particulier le député Jimmy Pahun, dans le cadre de sa proposition de loi visant à lutter contre les plastiques dangereux.

**8 NOVEMBRE**

**Huis clos à Bercy**, qui a précédé l'annonce des chiffres clés. Observatoire statistiques FEDEREC du marché du recyclage - Conférence de presse Chiffres clés marché du recyclage 2021. Personnalités politiques présentes à Bercy :

- Léonard Brudieu, conseiller prévention des risques, santé-environnement, déchets, économie circulaire de la Secrétaire d'État, Béangère Couillard



- Député Éric Alauzet
- Député Anthony Brosse
- Députée Chrystelle Petex-Levet
- Députée Pascale Boyer
- Sénatrice Marta de Cidrac
- Sénateur Jean-François Longeot

**NOVEMBRE**

**Retombées du huis clos :**

Le huis clos a permis de développer des relations privilégiées avec les Conseillers des Ministres de l'Industrie et de l'Écologie, qui prennent conscience de l'importance de l'industrie du recyclage pour développer la circularité de notre économie. Les échanges sont désormais réguliers sur des sujets majeurs pour nos secteurs comme la mise en œuvre des REP PMCB et VHU (plusieurs rendez-vous physiques, téléphoniques et visio en 2023).



REGARDER LA VIDÉO

**15 NOVEMBRE**

**Première nocturne post-covid**

**13 DÉCEMBRE**

Rencontre avec Claire Durrieu, conseillère en charge de la transition écologique et du suivi de l'exécution des réformes au sein du cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances.

**15 DÉCEMBRE**

**Cocktail FEDEREC**

Musée Jacquemart André



# Une fédération au cœur du dialogue social

## COMMISSION SOCIALE PARITAIRE (CPPNI)

L'année 2022 a été marquée par un contexte économique et social tendu avec des attentes fortes des salariés et des organisations syndicales en matière de revalorisation sociale, compte tenu d'une inflation particulièrement évolutive.

Les négociations de branche ont par conséquent régulièrement porté sur le sujet des minimas conventionnels de branche et la délégation patronale a été particulièrement attentive à trouver un juste compromis entre les demandes légitimes des syndicats et la situation des entreprises, confrontées à des marchés très instables.

Les négociations ont donc abouti à trois révisions du barème des minimas conventionnels en 2022 avec des organisations syndicales en tenant compte des enjeux et des difficultés des entreprises; des échanges constructifs ont ainsi permis de maintenir un écart significatif entre le SMIC et le 1<sup>er</sup> niveau de la grille, démontrant la reconnaissance par FEDEREC de la valeur professionnelle de ses collaborateurs. Par ailleurs, d'autres réflexions ont abouti cette année à l'amélioration des dispositions conventionnelles, notamment sur le régime de branche prévoyance et frais de santé.

Rappelons que ce régime a fortement évolué ces derniers mois, tant sur le plan des garanties, avec notamment la mise en place de l'invalidité, que sur celui de la tarification. Les partenaires sociaux ont également souhaité compléter les aides sociales offertes par le fonds social de la Branche, AGEPREC. À noter une aide particulièrement appréciée cette année pour les entreprises adhérentes à Malakoff Humanis, (organisme recommandé de la Branche), celle relative à l'aide à la scolarité pour les collégiens, lycéens, étudiants et alternants (337€ en moyenne versé par dossier).

Sur le plan de l'amélioration des conditions de travail, les fonds AGEPREC ont

également permis à plus de 300 salariés de bénéficier de l'intervention d'un cabinet spécialisé en ostéopathie. Les retours des collaborateurs sur cette action ont été très favorables.

Enfin, un accord sur les forfaits jours, plébiscité par les PME, a été signé en 2022 afin d'ouvrir ce mode d'organisation du travail aux entreprises dépourvues de représentants du personnel. Celui-ci a fait l'objet d'un avenant en 2023 pour préciser les catégories de salariés concernés.

Les travaux paritaires restent denses et c'est Serge PONTON, dirigeant de la société BM Environnement, qui désormais, a repris la présidence de la CPPNI, suite au départ en retraite de Sylviane TROADEC. Les chantiers pour 2023 sont nombreux mais les partenaires sociaux restent mobilisés dans un climat social toujours très apaisé et empreint de confiance réciproque.

## COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP)

C'est désormais Estelle Siefer, DRH de l'entreprise SCHROLL qui a repris la présidence patronale, après le passage de flambeau de Luc Ducournau (Praxy), titulaire du précédent mandat.

Sujet majeur de l'année 2021, la création de l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource (EN2R), souhaitée par le Président François Excoffier. École d'excellence au service des territoires et des entreprises, le projet de l'EN2R remonte à 2021 suite à un constat réalisé par FEDEREC et ses partenaires sociaux: une étude prospective de la Branche chiffre à 16 000 le nombre de recrutements à horizon 2030 et exprime un besoin de nouvelles compétences face à l'évolution du secteur.

Attirer, former, professionnaliser sont donc une nécessité absolue pour les entreprises en quête de collaborateurs. C'est par conséquent pour répondre à ces enjeux cruciaux pour la profession, que FEDEREC a décidé de créer l'EN2R en collaboration avec l'AFPA.

Animés par des intervenants d'organismes de formation, des professionnels du secteur, des experts volontaires ou encore des partenaires de FEDEREC, les formats des formations seront très variables, allant d'une journée à plusieurs mois pour les parcours certifiants.

Tous les profils d'apprenants sont attendus: demandeurs d'emploi, salariés, alternants, public éloigné de l'emploi, en insertion.

Quelques chiffres prévisionnels à titre d'exemple: 31 200 personnes niveaux infra bac et bac, 7 410 personnes niveaux Bac +1/2 ou 300 personnes niveaux Bac +3.

Par ailleurs, pour renforcer l'offre de formation existante sur les nouvelles filières et les métiers d'avenir, FEDEREC et l'AFPA ont répondu en 2022 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt «compétences et métiers d'avenir» et se sont entourées dans ce cadre de nombreux acteurs: la Région Hauts-de-France, l'Université du Mans, l'OPCO 2I (opérateur de compétences inter-industriel), deux CMQE (Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence) situés dans les Hauts-de-France: métallurgie et plasturgie d'une part et chimie-énergie innovation territoriale d'autre part. La réponse des instructeurs du dossier (Caisse des Dépôts et Agence Nationale de la Recherche) est attendue mi 2023. Le projet avance à un rythme soutenu avec en perspective l'inauguration, le 3 avril 2023, du 1<sup>er</sup> site vitrine sur le site du village AFPA de Lomme dans le Nord. Un projet à suivre de près... Les premières sessions de formation sont attendues pour mi-2023.



# Conjoncture du marché

## Présentation et chiffres clés 2021

### LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

# 41,6 Mt

Matières Premières Issues du Recyclage produites et vendues<sup>1</sup>

# 1 200

entreprises de recyclage, soit 2 450 établissements

# 547 M€

d'investissements

# 10,8 Mrd€

de chiffre d'affaires

### LES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

# 22 Mt

de CO<sub>2</sub> évitées grâce au recyclage

soit

→ 94 % des émissions annuelles du transport aérien français

→ 17 % des émissions annuelles du parc automobile français

Le recyclage des ferrailles en France représente l'équivalent de

# 1 277 Tour Eiffel

12,9 Mt de ferrailles

# 121 TWh

de consommation d'énergie primaire évitée grâce au recyclage

soit

→ le besoin en énergie de 8 réacteurs nucléaires

→ 4,2 % de la consommation d'énergie primaire totale de la France en 2021 (2 856 TWh)

# 77 %

d'économie d'énergie réalisée grâce au recyclage du carton

### LES INDICATEURS SOCIAUX

# 32 600

emplois directs et non délocalisables

dont 87 % de CDI

# + 8 % intérim

en équivalent temps plein

1. MPiR produites et vendues : Métaux ferreux et Métaux non-ferreux, Bois, Papiers / Cartons, Verre, Palettes pour réutilisation, Plastiques, Textiles, Solvants, Inertes du bâtiment.

# L'interview d'Olivier François

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
INTERNATIONALE, PRÉSIDENT D'EuRIC



## Présentation d'EuRIC



**Emmanuel  
Katrakis,**  
Secrétaire Général  
d'EuRIC

**FEDEREC:** Olivier François, vous présidez depuis 2022, la Confédération Européenne du Recyclage EuRIC, comment qualifieriez-vous cette année 2022 ?

**Olivier François:** Cette année 2022 est marquée par le retour inattendu de la guerre à nos portes: cela signifie qu'en plus de l'immense mobilisation en faveur du climat, et le besoin urgent de construire une toute nouvelle industrie, indépendante de tout type de carbone fossile, nous devons maintenant augmenter soudainement et drastiquement la production d'une grande quantité d'équipements militaires:

ceci est particulièrement critique quand la crise du Covid a révélé que l'UE manque cruellement de matériaux essentiels pour alimenter ce qu'il reste de l'industrie dans nos pays.

**F:** Quelles sont les conséquences pour l'industrie en France et en Europe ? Quelle place pour le recyclage ?

**O.F.:** La transition que nous abordons a des conséquences majeures pour notre industrie: nous passons d'un monde à forte intensité d'hydrocarbures à un monde à forte intensité de métaux. Les travaux scientifiques qui quantifient

les implications de cette transition - comme ceux du directeur de recherche à l'Institut des sciences de la terre de Grenoble, Olivier Vidal - suscitent l'intérêt des experts: « Rien qu'en 2050, nous devons extraire autant de métaux que nous l'avons fait depuis l'aube de l'humanité », affirme Olivier Vidal. Et aucun modèle n'est viable jusqu'à la fin du siècle sans un taux de recyclage jamais atteint auparavant.

Au-delà des métaux, cette nouvelle situation a réaffirmé ce que notre industrie du recyclage sait déjà depuis des décennies: **le recyclage est fondamental pour parvenir à une économie circulaire, à la décarbonation et à l'indépendance stratégique de l'Europe.**

De nombreuses initiatives de l'UE l'ont encore démontré en 2022: comme la proposition de règlement sur l'éco-conception, qui rendra potentiellement obligatoire l'utilisation de matériaux recyclés dans de nombreux produits neufs, au-delà de la décision de 2019 sur les seules bouteilles en PET.

Ces choix politiques sont absolument nécessaires pour créer une politique de la « demande », particulièrement pour les matières plastiques: cette demande de matière recyclée qui manque si cruellement aujourd'hui encore. Les révisions en cours des directives sur les emballages, les DEEE et les VHU suivent également une tendance similaire.

Qu'il s'agisse de métaux ou d'autres matériaux, nous sommes prêts à jouer notre rôle dans cette transition industrielle, à condition que les bonnes politiques et les bonnes incitations économiques soient mises en place pour stimuler le recyclage en Europe !

**La Confédération Européenne des Industries du Recyclage (EuRIC) est l'organisation représentante des industries du recyclage en Europe. Par l'intermédiaire de ses fédérations membres issues de 21 pays européens, EuRIC représente plus de 5 500 grandes entreprises et PME impliquées dans le recyclage et le commerce de divers flux de ressources. Elles représentent une contribution de 95 milliards d'euros à l'économie de l'Union européenne et 300 000 emplois verts et locaux. En transformant les déchets en ressources, le recyclage réintroduit des matériaux précieux dans les chaînes de valeur, encore et encore. En faisant le lien entre circularité et neutralité climatique, les recycleurs sont les pionniers de la transition industrielle de l'Europe.**



**5 500**  
entreprises de  
recyclage



**300 000**  
emplois verts  
et locaux



Plus de  
**400**  
experts  
en recyclage



**95 Md€**  
de chiffre  
d'affaires



**75**  
membres de  
23 pays européens

### VISION:

EuRIC est le principal porte-parole d'une industrie européenne du recyclage compétitive, permettant l'économie circulaire et préservant les ressources pour les générations futures.

### MISSION:

EuRIC est la principale voix des industries européennes du recyclage. Nous nous efforçons de réaliser notre vision en:

- Plaidant pour des conditions permettant aux secteurs du recyclage et de la gestion des déchets d'être compétitifs, de croître et de réinvestir;
- Connectant les industries européennes du recyclage et les autres acteurs de l'économie circulaire;
- Agissant en tant que partenaire de confiance entre la chaîne de valeur européenne du recyclage et les décideurs politiques;
- Faisant progresser les avantages socio-économiques, climatiques et environnementaux du recyclage;
- Apportant une expertise spécifique et transversale sur une large gamme de matériaux, notamment:
  - Métaux (ferreux et non-ferreux),
  - Plastiques,
  - Papiers,
  - Textiles,
  - Pneus,
  - Véhicules hors d'usage (VHU),
  - Déchets électroniques, y compris les batteries.



EN SAVOIR PLUS SUR:  
[euric-aisbl.eu](http://euric-aisbl.eu)



# 02. FEDEREC EN RÉGION

- 24 Région Centre & Sud-Est
- 26 Région Grand Est
- 28 Région Hauts-de-France
- 30 Région Nouvelle-Aquitaine
- 32 Région Occitanie
- 34 Région Ouest
- 36 Région Parisienne
- 38 Région Sud-Méditerranée



# Région Centre & Sud-Est



«Accompagner les mutations du métier pour coller aux politiques régionales en matière de recyclage.»

**Matthieu Charreyre,**  
Président de FEDEREC  
Centre & Sud-Est



## BILAN 2022

Un de nos objectifs prioritaires est de promouvoir le recyclage au niveau régional, et de faire connaître nos métiers, notamment en initiant des projets collaboratifs, et en nous ouvrant à d'autres filières.

C'est le sens de la convention que nous avons signée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et que nous travaillons à signer avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce contexte, notre réunion d'information de printemps a été organisée dans les locaux du Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM) à Saint-Étienne, en mars 2022, dans un but de meilleure connaissance mutuelle. Un certain nombre de pistes de partenariat ont été ébauchées à cette occasion, charge ensuite aux adhérents intéressés de les faire se concrétiser. Quant à notre Assemblée générale, elle s'est tenue à Tournus et plus de 100 participants ont pu s'informer et échanger toute la journée.

Enfin, notre réunion d'automne a eu un large succès, avec la visite des sites de notre adhérent MTB dans l'Ain, à la fois fabricant de machines de recyclage et recycleur lui-même.

Par ailleurs, nous nous sommes impliqués dans des groupes de travail régionaux, à Dijon comme à Lyon, autour des thèmes du CSR, de la mise en place de la REP PMCB, du dépannage inter-installation ou de la gestion de l'amiante. Nous avons également contribué aux observatoires régionaux concernant les chiffres de la profession.

Cette actualité rythmée montre à la fois le dynamisme de notre syndicat régional et l'engouement qu'il suscite, ce qui est de bon augure dans un contexte très riche : déploiement de filières REP toujours plus nombreuses, succession de lois cadres à fort impact sur nos métiers, importance des notions de décarbonation et d'économie circulaire.

## PERSPECTIVES 2023

Nous continuons à travailler en collaboration de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en essayant de faire évoluer la convention actuelle vers un accord régional de filière, et nous persisterons à solliciter la Région Bourgogne-Franche-Comté pour faire de même. Nous percevons une volonté de régionaliser les problématiques « recyclage » et plus que jamais il nous faut prendre toute notre place dans ce processus.

Nous allons par exemple participer prochainement à des réunions de concertation sur la consigne, à Dijon, comme à Lyon. Avec le soutien des permanents à Paris, nous ferons entendre la voix du recyclage dans cette démarche dont l'organisation a été confiée aux Préfets de Région.

Nous allons également travailler au lancement du deuxième site français de l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource (EN2R), très probablement à Romans sur Isère, en partenariat avec l'AFPA et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'un projet majeur de notre fédération et nous sommes très fiers que notre région ait été choisie pour accueillir ce centre de formation. Pour le préfigurer, nous avons établi en 2022 un état des lieux des besoins locaux en formation, dont nous allons nous inspirer pour rendre cet outil efficace et pratique.

Enfin, cette année, nous organisons l'Assemblée générale de la Fédération nationale, simultanément à la nôtre, le 15 juin à Lyon. C'est une date à retenir car ce sera un moment fort de notre vie syndicale, et l'occasion de communiquer sur ce que nous représentons et ce que nous sommes... et ce sera un plaisir de se retrouver tous ensemble.



### Secteur du recyclage en Auvergne-Rhône-Alpes<sup>1</sup> :

**309** sites  
Environ **4 350** employés

**2,6 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 14 TWh économisés grâce au recyclage



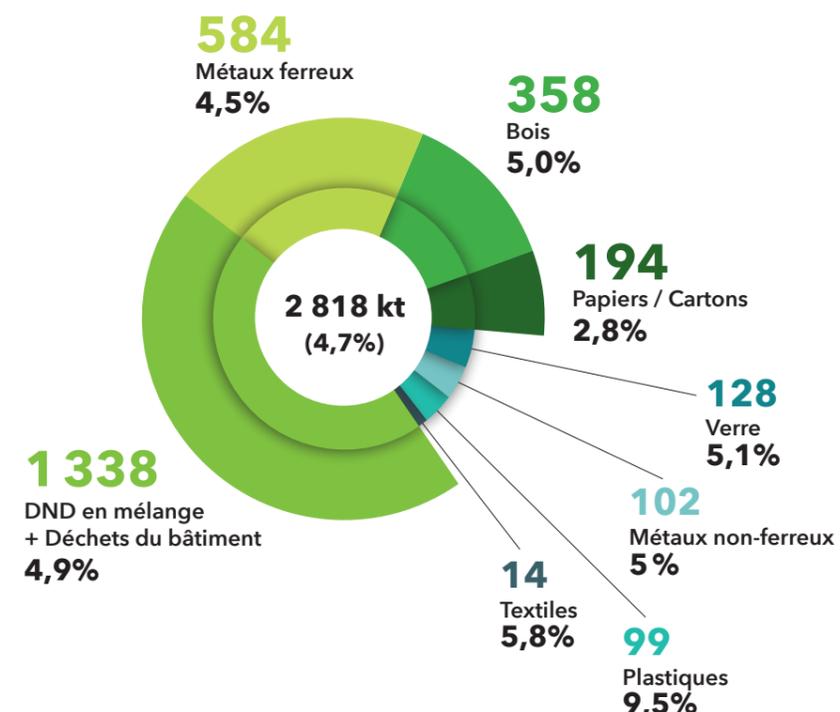
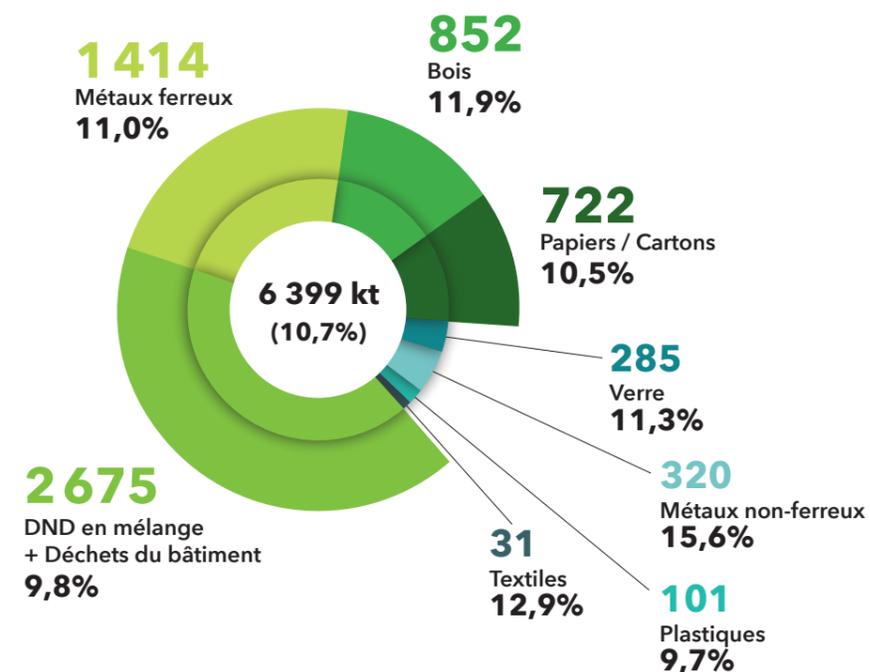
### Secteur du recyclage en Bourgogne-Franche-Comté<sup>1</sup> :

**100** sites  
Environ **1 600** employés

**1,1 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 5 TWh économisés grâce au recyclage

## DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.



# Région Grand Est



« Les visites de sites avec nos élus sont des moments privilégiés qui permettent de présenter notre profession et ses enjeux. »

**Thierry De Chirée,**  
Président de FEDEREC Est



## BILAN 2022

Afin de préparer le déploiement de l'EN2R (École Nationale du Recyclage et de la Ressource) créée en partenariat avec l'AFPA, en régions, et en partenariat avec l'AFPA Nationale, FEDEREC Est a eu plusieurs échanges avec les acteurs institutionnels régionaux, notamment la Direction de la Formation en Région Grand Est, ainsi que l'AFPA Régionale. Ces réunions ont permis de présenter notre syndicat et de réfléchir aux premières orientations d'offre de formation. Nous remercions le directeur de l'AFPA Grand Est d'avoir répondu à notre invitation et d'être intervenu lors de notre Assemblée générale qui s'est déroulée en mai 2023 à Reims en collaboration avec FEDEREC Région Parisienne.

En parallèle, un webinar a été organisé avec nos adhérents pour préciser les métiers en tension au sein de nos entreprises. De plus, nous avons contribué au CPRDFOP (Contrat de Plan Régional De développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) qui fixe les orientations de la Région Grand Est pour 2022-2027. Au cours de l'année, notre Syndicat a accueilli deux réunions d'information sur les filières Plastiques et Papiers / Cartons. Nous avons également organisé une réunion avec nos adhérents pour approfondir, en collaboration avec les chargés de mission et chef de projet FEDEREC, des sujets d'actualité comme la REP emballages ménagers, l'accès ISDND et la REP PMCB.

Nous remercions la Maison du Recyclage de nous avoir reçus.

En février dernier, sur le site d'ALTEM, nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Belkhir Belhaddad, député de Moselle, afin de lui présenter nos métiers. À l'occasion de la Journée mondiale du recyclage, nous avons communiqué sur les réseaux sociaux en présentant nos filières et nos enjeux.

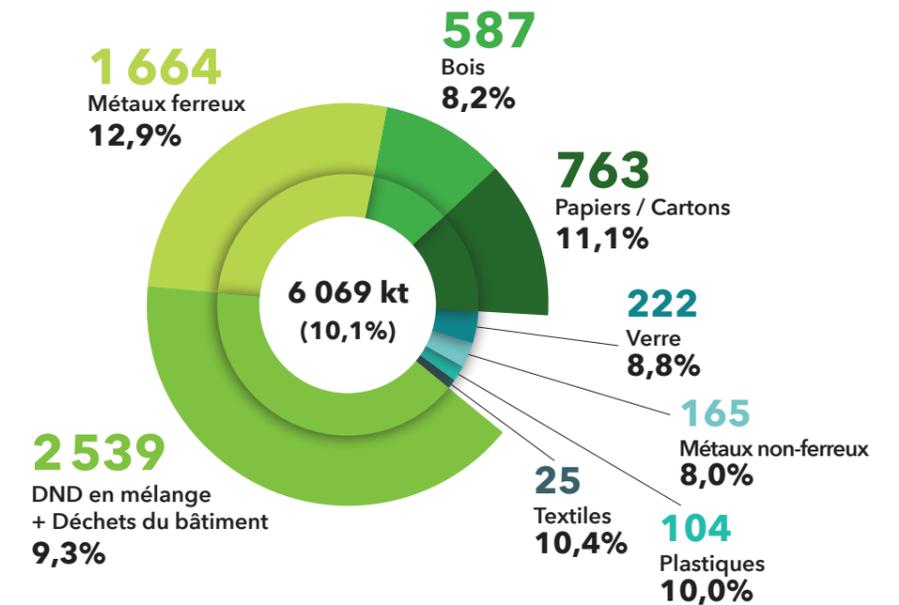


### Secteur du recyclage en Grand Est<sup>1</sup> :

**228** sites  
Environ **2 950** employés  
**2,5 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 13 TWh économisés grâce au recyclage

## DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.

## PERSPECTIVES 2023

Il nous faudra déployer en 2023 l'EN2R dans notre région afin de répondre aux attentes de nos entreprises. Nous avons programmé des points d'étape avec l'AFPA et la Région Grand Est. Les visites de sites avec nos élus sont des moments privilégiés qui permettent de présenter notre profession et ses enjeux. Notre mission est de défendre les intérêts de nos adhérents, et ces visites sont l'occasion de renforcer nos liens auprès des pouvoirs publics locaux. Nous aimerions en organiser deux ou trois dans l'année. Nous organiserons également une ou deux visites de site avec nos adhérents et, à minima, une réunion sur les points d'actualité avec nos entreprises.

Certains sujets sont complexes et méritent des explications détaillées, notamment les REP, les transferts transfrontaliers et l'accès aux ISDND. Concernant les ISDND, nous poursuivons nos échanges trimestriels avec les acteurs régionaux. En ce qui concerne l'animation du syndicat, nous sommes heureux d'organiser notre prochaine Assemblée générale à Reims en collaboration avec le syndicat de la Région Parisienne, ce qui permettra des rencontres interrégionales entre entreprises adhérentes. Je profite de cette tribune pour remercier les administrateurs et adhérents de leur engagement et de leur implication.





## Région Hauts-de-France



« Je suis fier d'accueillir dans les Hauts-de-France le premier site-vitrine de l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource, l'EN2R. Un projet fondateur pour nos métiers du recyclage et pour l'emploi. »

**Frédéric Dutriez,**  
Président de FEDEREC  
Hauts-de-France



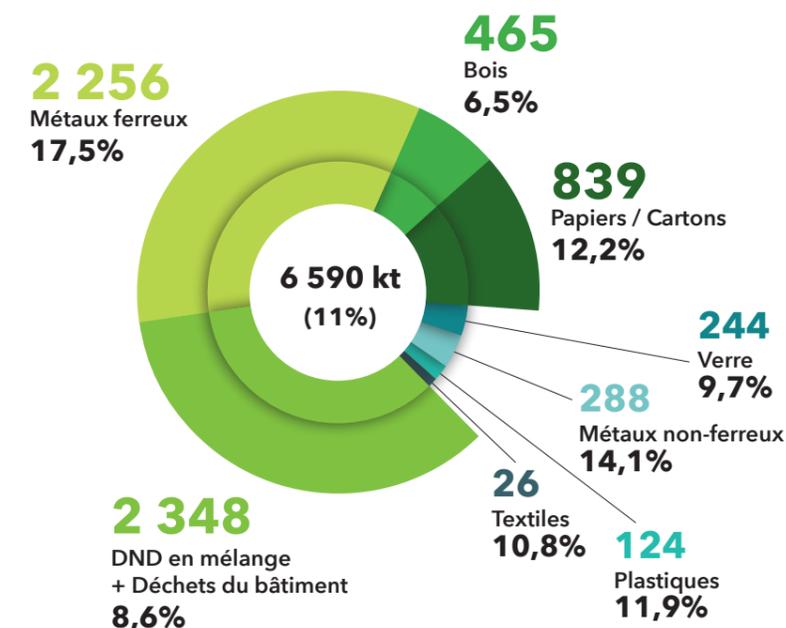
### Secteur du recyclage en Hauts-de-France<sup>1</sup> :

**312** sites  
Environ  
**4 200** employés

**3,6 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 16,7 TWh économisés grâce au recyclage

### DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.

### BILAN 2022

Encore une belle année pour notre syndicat régional !

En ce qui concerne la formation, notre région a eu l'honneur d'être choisie comme territoire d'implantation du 1<sup>er</sup> site vitrine pour l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource (EN2R), un projet cher à notre Président, François Excoffier. Avec les besoins croissants en compétences nouvelles, notamment dans la perspective des 16 000 recrutements que nos entreprises devront réaliser d'ici à 2030, cette école d'excellence nous donne des perspectives pour la professionnalisation de nos collaborateurs. Je suis ravi de porter ce projet national dans notre région et je mobiliserai l'ensemble de nos entreprises pour y contribuer.

Dans le cadre de cette école, notre Fédération a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et métiers d'avenir ». Le budget sollicité de 10 millions d'euros, financé à 70 % par l'État, nous permettra de développer les ingénieries de formation d'aujourd'hui et de demain. Je m'en réjouis.

En ce qui concerne les partenariats régionaux, nous avons engagé une collaboration avec le pôle de compétitivité TEAM2, le pôle de compétitivité, une collaboration pour limiter les risques d'incendie dans les centres de tri et de recyclage.

Ce projet, nommé **Déclic** et porté par TEAM2, vise à réaliser une étude de faisabilité pour la détection et l'éjection des batteries au lithium dans les flux de déchets. Un appel à candidatures pour les entreprises qui souhaiteraient y participer a été lancé en juin 2022, suivi d'une réunion d'information pour les adhérents intéressés en octobre dernier. Ce projet est essentiel d'autant plus que le secteur des batteries est très présent en Hauts-de-France avec l'implantation de plusieurs Gigafactories. Par ailleurs, des échanges ont eu lieu avec le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) pour évaluer le potentiel de leurs propositions d'accompagnement en matière d'innovation des batteries ou encore sur la caractérisation de l'acier recyclé.

Concernant nos activités de lobbying, nous avons rencontré les députés nouvellement élus dans notre région et avons accueilli sur le site de Derichebourg à Escautpont, le député Guy Bricout ainsi que Valérie Létard, sénatrice du Nord. Ce rendez-vous a été très bénéfique et a contribué à renforcer la visibilité de notre secteur. Par ailleurs, nous maintenons des échanges réguliers avec nos partenaires institutionnels, notamment le Conseil régional dans le cadre du suivi du PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) et du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Enfin, sur l'animation, après la période de restrictions liées à la Covid-19, nous avons pu reprendre nos réunions en présentiel, notamment avec une visite de site chez Paprec à Harnes, ainsi que notre traditionnelle Assemblée générale annuelle qui s'est tenue en juin à Valenciennes au Royal Hainaut.



### PERSPECTIVES 2023

Beaucoup de beaux rendez-vous en 2023, en 1<sup>er</sup> lieu, l'inauguration de notre belle école à Lille-Lomme (59), et l'organisation d'une manifestation à l'occasion de la Journée Mondiale du Recyclage en mars. À plus long terme, nous prévoyons de conclure des accords avec nos partenaires institutionnels pour promouvoir le développement du recyclage en Région. Je finirai par une citation qui symbolise l'état d'esprit de notre syndicat régional :

« Le plaisir dans le métier met la perfection dans le travail »  
- Aristote



## Région Nouvelle-Aquitaine



« La mission de notre syndicat est d'être le porte-parole de nos adhérents en Nouvelle-Aquitaine. »

**Diane Vidalies,**  
Présidente de FEDEREC  
Nouvelle-Aquitaine

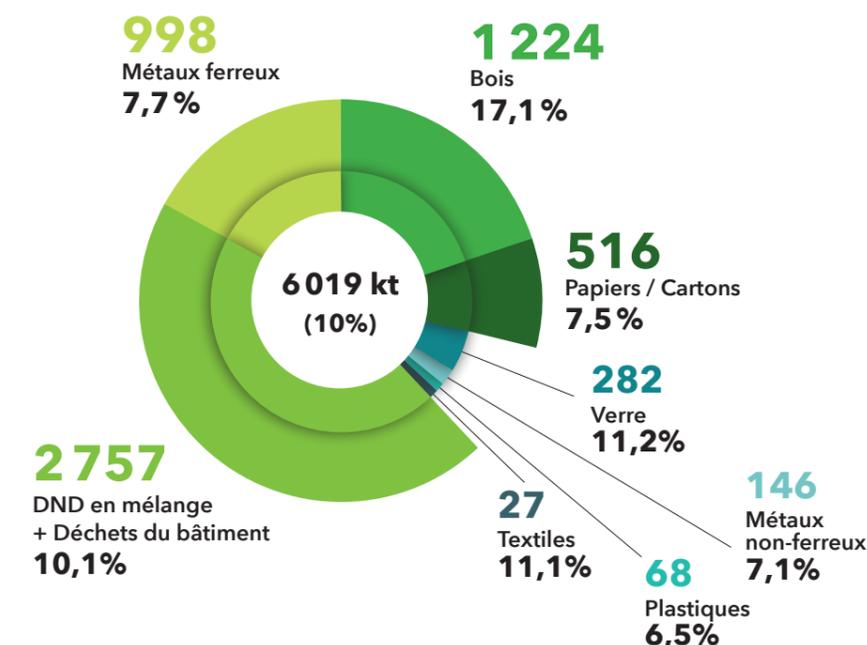


### Secteur du recyclage en Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup> :

**264** sites  
Environ **3 300** employés  
**1,4 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 7,7 TWh économisés grâce au recyclage

### DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.

### BILAN 2022

En 2022, le Syndicat Régional a **renforcé sa représentativité** auprès de diverses parties prenantes en Région Nouvelle-Aquitaine. Nous avons poursuivi notre collaboration et le Comité Régional de France Industrie (secteur industriel), l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat (pour l'enquête annuelle sur les chiffres clés du recyclage), et l'Agence de Développement et d'Innovation (secteur de la santé). Nous sommes désormais représentants au sein du Comité Consultatif du volet déchets du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Nous nous sommes également réunis avec Bordeaux Métropole afin de développer la visibilité du Syndicat Régional auprès des institutions chargées de la politique des déchets. En définitive, en 2022, grâce à l'engagement de ses administrateurs, FEDEREC Nouvelle-Aquitaine a pu participer à une soixantaine de réunions en présence d'acteurs régionaux.

Pour renforcer notre contribution à la réalisation des objectifs régionaux en matière de transition écologique

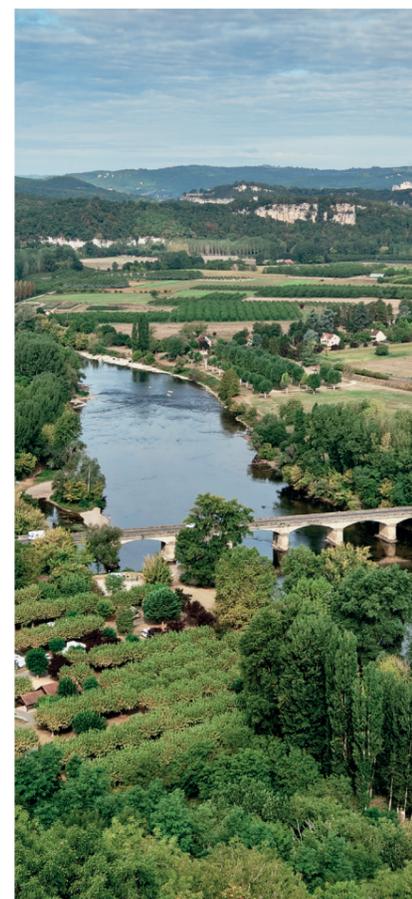
et d'économie circulaire, nous avons été reçus par la Région Nouvelle-Aquitaine et par l'ADEME pour leur présenter **un projet de convention tripartite**. Ce projet vise à établir des liens privilégiés entre les parties concernées par la thématique du recyclage et notre Fédération.

Le Syndicat Régional a également contribué au **développement du projet de l'EN2R** en Région. Pour cela, nous nous sommes réunis avec le Pôle Formation Emploi au sein du Conseil Régional, exprimant ainsi notre souhait de cohésion et d'appui sur le projet de l'EN2R, ainsi que notre volonté de s'appuyer sur les dispositifs de la Région en matière d'Emplois / Formations. D'autre part, nous avons collaboré avec la Direction Régionale du Développement Nouvelle-Aquitaine au sein de l'AFPA pour concevoir ensemble des actions de formation destinées à être dispensées dans le cadre du déploiement de l'EN2R en Région.

En ce qui concerne l'animation, nous continuons de **mobiliser régulièrement nos adhérents autour de temps d'échanges et de rencontres**.

La Plénière de Printemps, organisée par la Commission Jeunes Nouvelle-Aquitaine, a été l'occasion de réunir les adhérents pour présenter les actualités fédérales (Trackdéchets, EN2R, etc.) et de faire un tour d'horizon des sanctions économiques et financières liées à la crise en Ukraine. La journée s'est clôturée par des visites d'une centrale et de la seule usine au monde permettant de détruire l'amiante de manière définitive et de valoriser le sous-produit (CHO POWER et INERTAM). Elle a réuni une cinquantaine de participants.

Enfin, notre **Assemblée générale 2022** qui s'est tenue à Bordeaux a réuni plus de soixante participants : l'occasion de présenter à nos adhérents le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Programme Usine du Futur par l'ADI et le nouvel outil de datavisualisation par l'AREC. Une présentation réalisée par notre partenaire ABF Décisions sur les dispositifs d'aides publiques dédiés à la transition écologique a clôturé cette journée riche en échanges.



### PERSPECTIVES 2023

- Développer et structurer le lobbying régional pour défendre les intérêts de nos adhérents et de la filière, et poursuivre, plus particulièrement, notre mission : être l'interlocuteur de référence en matière de recyclage en Nouvelle-Aquitaine ;
- Relancer l'animation de la Convention Vol Métaux en région et renforcer le dialogue avec les autorités, notamment en participant au prochain Comité Opérationnel de Lutte contre la Délinquance Environnementale (COLDEN) ;
- Déployer l'EN2R en région Nouvelle-Aquitaine en identifiant les besoins en formation de nos adhérents et en renforçant nos liens avec les partenaires régionaux (AFPA et organismes de formation) ;
- Fidéliser et prospecter les adhérents en poursuivant notre mission d'animateur régional avec l'organisation de diverses rencontres annuelles : plénières, AG, rencontres inter-filières ;
- Accroître la stratégie de communication de FEDEREC Nouvelle-Aquitaine à l'aide de nos divers canaux de communication (comme l'emailing, LinkedIn, la presse, etc.)

L'implication de nos administrateurs et de nos adhérents reste cette année encore, une condition essentielle pour relever conjointement les défis de notre profession.



## Région Occitanie



« La mutation rapide des activités du recyclage est un défi à relever, nous devons y desceller les opportunités au-delà des contraintes. »

**Paul Lassalette,**  
Président de FEDEREC Occitanie



### Secteur du recyclage en Occitanie<sup>1</sup> :

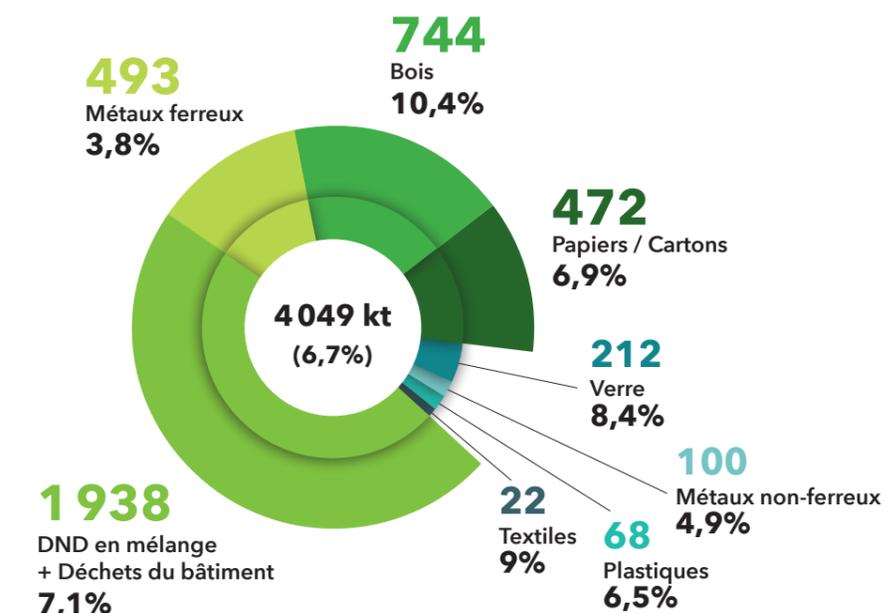
**238** sites

Environ **2 300** employés

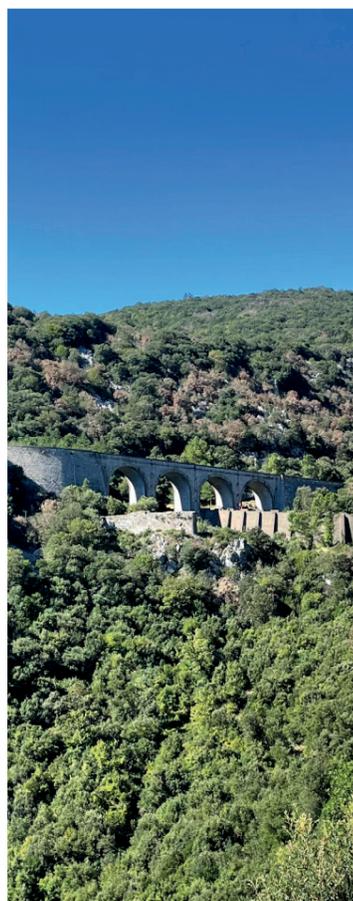
**0,9 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 6,8 TWh économisés grâce au recyclage

### DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.



### BILAN 2022

L'année 2022 fut une **période de transition** pour le Syndicat Régional, marquée par l'arrivée récente de Paul Lassalette en tant que nouveau Président et le départ de Blandine De Rauglaudre, remplacée temporairement par Quentin Bonnafous en tant qu'alternant. Ces changements successifs ont pu ralentir l'activité du Syndicat régional sans toutefois l'interrompre complètement.

Au cours de ce remaniement, **maintenir des liens avec nos adhérents a été un enjeu majeur** pour notre Syndicat Régional. Ainsi, notre Assemblée générale 2022 a réuni une trentaine de participants au Musée Aéroscopia de Toulouse, où nous avons présenté les actualités régionales et nationales. Cette journée s'est terminée par une visite de l'usine Airbus avec la chaîne d'assemblage de l'A350.

**Des visites de sites** ont également été organisées pour nos adhérents tout au long de l'année, afin de recueillir leurs besoins de remonter les améliorations nécessaires pour mieux répondre aux enjeux et difficultés rencontrés.

Nous nous réjouissons également d'accueillir de **nouveaux adhérents** au sein de notre Syndicat Régional, confirmant l'attractivité de notre fédération auprès des professionnels de la région.

Enfin, le Syndicat Régional s'est mobilisé **autour du projet de déploiement de l'École Nationale du Recyclage et de la Ressource**. Nous nous sommes réunis avec la Direction de la Formation et des Parcours Professionnels de la région Occitanie ainsi qu'avec l'AFPA pour favoriser la collaboration et l'accompagnement des instances régionales dans le développement de l'EN2R en région Occitanie.



### PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer les liens avec les adhérents**, en organisant régulièrement des rencontres (AG, réunion inter-filières, etc.), et en accentuant notre présence sur le terrain en organisant des visites des sites de nos adhérents ;
- **Accroître la représentativité du Syndicat Régional** auprès des instances régionales afin de défendre les intérêts de la filière et promouvoir nos métiers ;
- **Contribuer au développement du projet de l'EN2R** en Région Occitanie en collaborant avec les acteurs régionaux afin d'accompagner son déploiement (Conseil Régional, AFPA, Organismes de formation, Campus des Métiers, etc.) ;
- **Développer la communication du Syndicat Régional** auprès de nos adhérents et des instances régionales pour promouvoir nos actions et nos métiers, notamment par la mise en place de nouveau canaux de communication (création d'une page LinkedIn, nouvelle stratégie d'emailing, etc).



# Région Ouest



« Comme pour une course au large, il faut faire preuve d'endurance. FEDEREC se bat pour nous, pour faire comprendre aux pouvoirs publics les enjeux de nos métiers du recyclage, dans un contexte économique et réglementaire qui ne cesse de se complexifier. »

**Olivier Le Fichous,**  
Président de FEDEREC Ouest



## BILAN 2022

En 2022, FEDEREC Ouest a renforcé sa stratégie de présence territoriale en concluant **plusieurs partenariats significatifs** : la signature d'une convention avec la Région Pays de la Loire pour mener des travaux sur les filières de recyclage, la collaboration avec l'observatoire régional TEO des Pays de la Loire, et la signature d'un partenariat avec le réseau des éco-entreprises de Bretagne (B2E). **Deux évènements ouverts au public ont été proposés** : Journée Mondiale du Recyclage chez ROMI Redon le 17 mars et une journée sur la loi AGEC coorganisée avec B2E le 17 mai.

L'année 2022 a été marquée par **plusieurs réunions FEDEREC Ouest** : des réunions sur la REP PMCB en février et en décembre 2022, l'Assemblée Générale Régionale et Nationale à Lorient le 2 juillet et la Commission sociale à Saint-Malo du 28 au 30 septembre. Des actions ont été menées dans le domaine de **l'Emplois/Formations**. FEDEREC Ouest est intervenu pour présenter le secteur aux conseillers des OPCO 2i des deux régions.

Nous avons également rencontré les départements Emplois/Formation des Conseils régionaux, ainsi que l'AFPA pour échanger sur l'EN2R. Enfin, nous continuons de **défendre les intérêts de nos adhérents** en participant aux débats nationaux et en suivant de près la problématique du stockage et l'étude d'opportunité de création de centre de tri haute performance et puits de chaleur en Bretagne.

## PERSPECTIVES 2023

**Pour 2023, notre priorité reste la défense des intérêts de nos adhérents, aussi bien auprès des pouvoirs publics locaux que dans notre collaboration avec FEDEREC sur des sujets nationaux.** Notre présence est importante pour devenir un acteur incontournable dans les échanges avec les élus locaux. Sur les deux régions, FEDEREC Ouest participera aux échanges régionaux sur la **mise en œuvre de la REP PMCB** et du maillage territorial, ainsi qu'aux concertations sur la **consigne**.

Nous insisterons sur la nécessité de conserver la propriété des matières triées et valorisées pour préserver et développer les outils industriels et les emplois locaux.

Nous poursuivrons également nos actions liées à l'emploi et à la formation. FEDEREC Ouest se rapprochera des AJIR régionales, associations qui promeuvent les métiers de l'Industrie. Nous identifierons les compétences et les formations à développer, d'une part, tout en renforçant la visibilité du secteur pour favoriser le recrutement, d'autre part.

Des échanges avec les observatoires TEO et OEB sont prévus sur les **données Déchets/Recyclage en région**. Des mutualisations sont envisagées pour ne pas sur-solliciter les acteurs. En Pays de la Loire, nous poursuivrons nos travaux en lien avec la convention régionale, notamment avec la réalisation de fiches Déchets du BTP. En Bretagne, notre collaboration avec B2E et POLYVIA permettra d'organiser d'une journée dédiée à la **valorisation des plastiques**.



## Secteur du recyclage en Bretagne<sup>1</sup> :

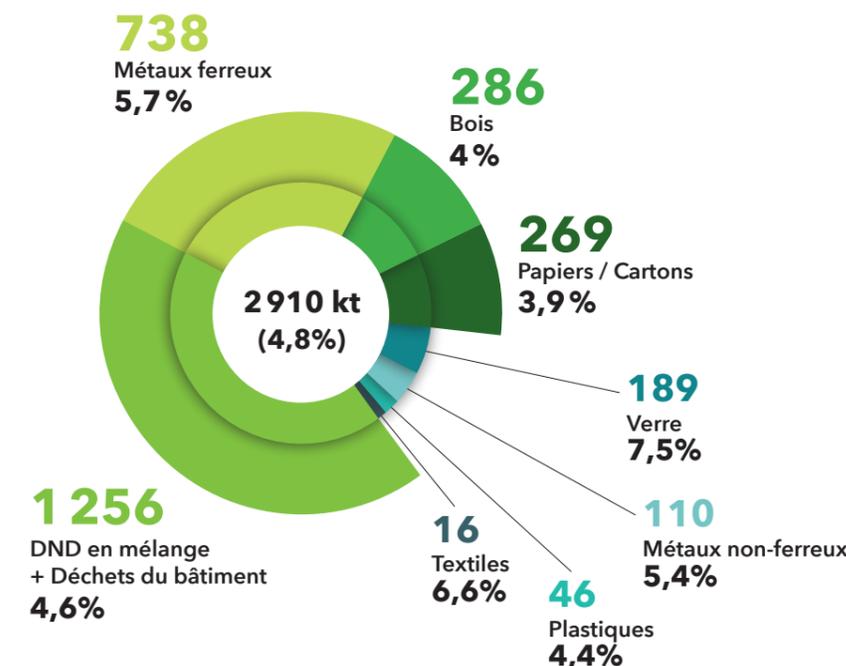
**121** sites

Environ **1 200** employés

**1,3 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 5,8 TWh économisés grâce au recyclage

## DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL

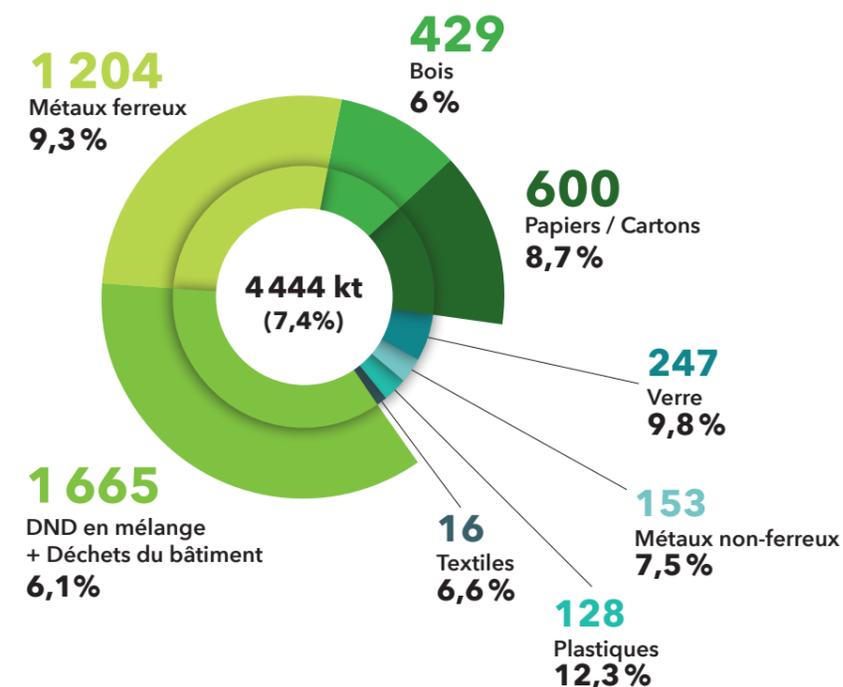


## Secteur du recyclage en Pays de la Loire<sup>1</sup> :

**161** sites

Environ **2 050** employés

**2 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 10,6 TWh économisés grâce au recyclage



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.



# Région Parisienne



« FEDEREC Région Parisienne renforce les liens qui l'unissent aux territoires régionaux qu'elle représente. »

**Éric Jourdain De L'Étoile,**  
Président de FEDEREC  
Région Parisienne



## BILAN 2022

En 2022, FEDEREC Région Parisienne s'est investi dans plusieurs projets. Tout d'abord, dans le domaine des compétences et de la formation, en partenariat avec l'OPCO21 des régions Centre-Val de Loire et Normandie, nous avons participé à la semaine de l'industrie qui propose des visites virtuelles et des interviews pour présenter les métiers de l'industrie. Nous remercions nos adhérents pour leur participation à leurs échanges avec les lycéens et collégiens. Dans le cadre du développement de l'École Nationale de la Ressource et du Recyclage (EN2R), nous avons interrogé nos adhérents sur leurs besoins en terme de compétences, et avons rencontré les AFPA régionales pour leur présenter FEDEREC Région Parisienne. La Journée Mondiale du Recyclage a été marquée, en région parisienne, par la visite du site de Green Récupération que nous remercions.

En ce qui concerne la Région Île-de-France, nous suivons de près la mise en place des ZFE. Nous avons échangé avec la Métropole du Grand Paris sur les modalités de déploiement et fait part de nos spécificités.

Concernant les Régions d'Outre-mer, nous avons été auditionnés au Sénat dans le cadre de l'étude sur la gestion des déchets dans les territoires ultramarins. Je remercie Manuel Burnand, Directeur général de FEDEREC, de s'être prêté à l'exercice.

Dans une démarche de développement et de connaissance au sein de ces territoires, nous avons rencontré la FEDOM (Fédération des Entreprises d'Outre-Mer). Nous avons également travaillé sur le projet d'une convention tripartite avec l'ADEME et la Région Île-de-France qui permettra de marquer notre volonté et nos engagements dans les politiques environnementales.

## PERSPECTIVES 2023

Notre région, qui regroupe 3 régions (Normandie, Centre-Val de Loire, Île-de-France) ainsi que les territoires ultramarins, est confrontée à plusieurs défis. FEDEREC Région Parisienne renforce ses liens avec les territoires régionaux qu'elle représente et tend à se développer dans les régions d'Outre-Mer. Nos objectifs rejoignent ceux de la Fédération, notamment en termes

d'emplois, de formation, de la préservation de l'outil industriel, du développement des filières du recyclage et de disposer de capacités suffisantes d'élimination des déchets ultimes et de refus de tri. Notre industrie connaît de fortes tensions en matière d'emploi. La mise en place de l'EN2R en partenariat avec les AFPA régionales et le développement de pôles de formation sur nos territoires répondront à la spécificité de nos métiers. Notre développement dans les territoires d'Outre-Mer devrait se poursuivre, notons que nous avons de nouveaux adhérents à la Réunion, en Martinique, en Guadeloupe et en Nouvelle-Calédonie. Il nous faudra affiner la connaissance de ces régions qui ont chacune leurs problématiques afin d'accompagner au mieux nos entreprises.

Notre projet de convention avec l'Île-de-France est amené à se déployer en Région Centre-Val de Loire et Normandie. Cette Convention permettra la mise en œuvre d'un plan d'actions et de projets, avec la participation de nos adhérents à des groupes de travail. Je remercie tous nos administrateurs et adhérents pour leur engagement au service de la Fédération.



### Secteur du recyclage en Île-de-France<sup>1</sup> :

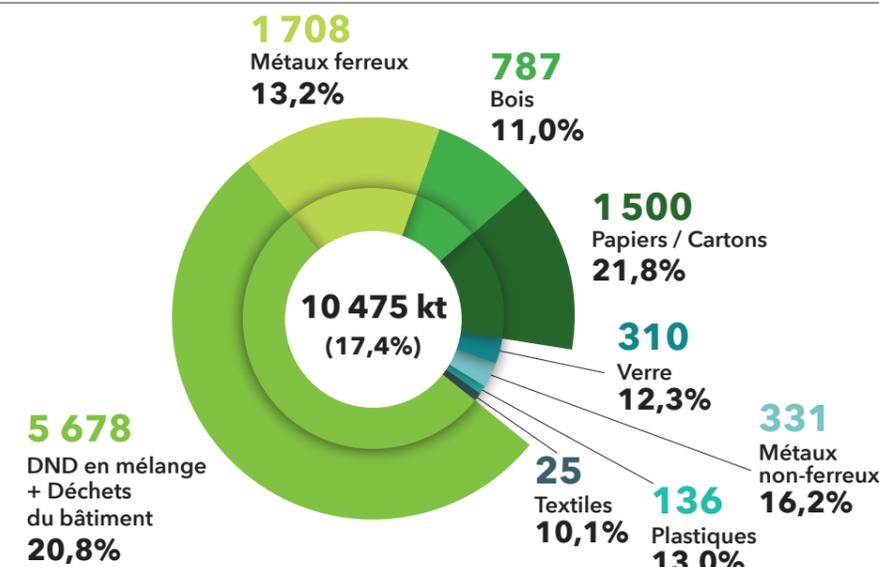
**309**  
sites

Environ  
**5 650**  
employés

**2,9 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 21 TWh économisés grâce au recyclage

## DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL

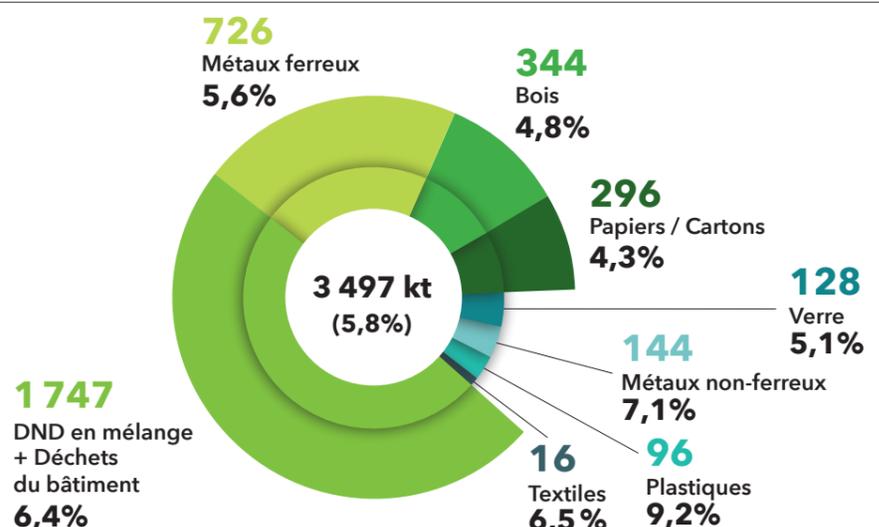


### Secteur du recyclage en Normandie<sup>1</sup> :

**130**  
sites

Environ  
**1 650**  
employés

**1,3 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 6,6 TWh économisés grâce au recyclage

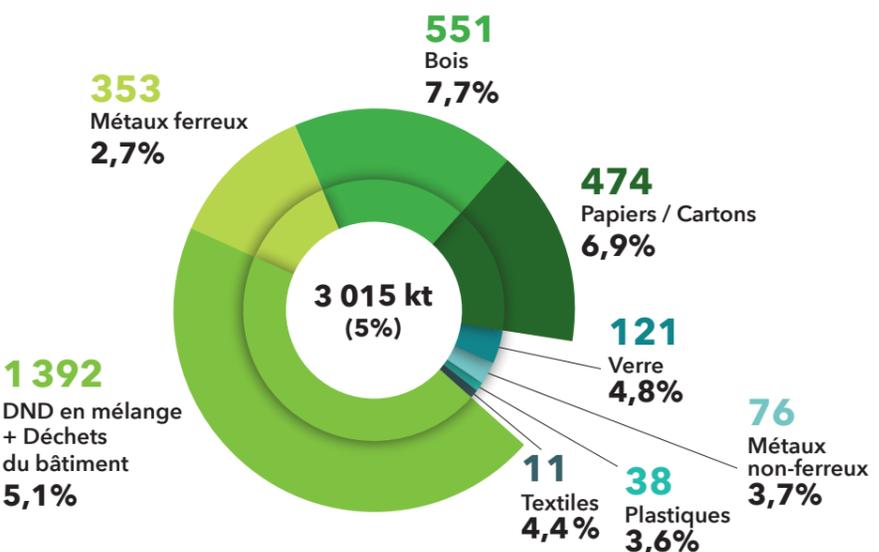


### Secteur du recyclage en Centre-Val de Loire<sup>1</sup> :

**113**  
sites

Environ  
**1 350**  
employés

**1,3 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 21 TWh économisés grâce au recyclage



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.



# Région Sud-Méditerranée



«Accompagner au quotidien les adhérents et les préparer aux nouvelles dispositions réglementaires qui impactent notre profession.»

**Sandra Rossi,**  
Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée

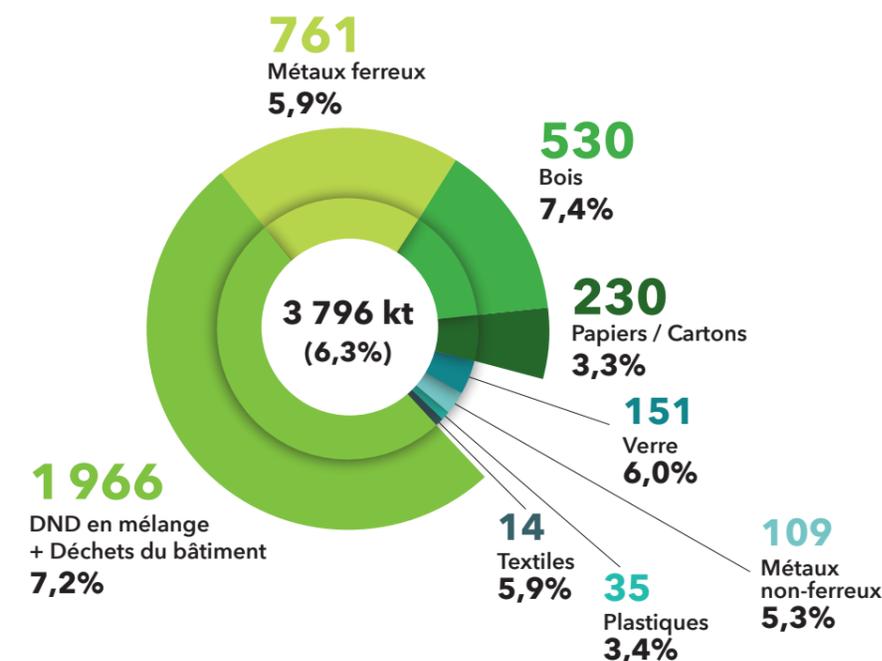


## Secteur du recyclage en PACA et Corse<sup>1</sup> :

**164** sites  
Environ **2 000** employés  
**1,3 Mt CO<sub>2</sub> eq**  
et 5,4 TWh économisés grâce au recyclage

## DÉCHETS COLLECTÉS POUR RECYCLAGE EN 2021 (EN kt)

POURCENTAGE DU TOTAL NATIONAL



1. Chiffres au 31/12/2021. Ces données représentent les chiffres du secteur du recyclage incluant les entreprises adhérentes ou non à FEDEREC.



### BILAN 2022

L'année 2022 a revêtu une importance particulière pour notre région. Des élections ont été tenues, conduisant à la réélection de Sandra ROSSI pour un 5<sup>e</sup> mandat en tant que Présidente de FEDEREC Sud-Méditerranée, et nous accueillons quatre nouveaux administrateurs. Nous avons organisé des soirées inter-adhérents avec les partenaires régionaux et nationaux permettant d'échanger, de communiquer, de partager et de mieux se connaître.

Très attachés à offrir un service de qualité à tous nos adhérents et partenaires, nous transmettons des informations relatives aux appels à projet en cours pour le financement de perspectives d'innovations et des investissements, notamment dans du matériel plus performant et moins énergivore.

La région PACA et Corse représentent 8,3 % de la population française pour 7,5 % du PIB national et regroupent 8 départements sur lesquels sont répartis 164 sites et environ 2 000 salariés.

En 2021, notre production de recyclage, prenant en compte l'ensemble des filières, a atteint près de 3,8 millions de tonnes de matières collectées, avec un impact environnemental significatif.

En effet, la valorisation de cette activité a permis d'économiser l'équivalent de 1,3 million de tonnes de CO<sub>2</sub> et une réduction de consommation d'énergie d'un volume de 5,4 TWh.



### PERSPECTIVES 2023

Nous poursuivons les liens engagés auprès des instances institutionnelles régionales.

Ces liens nous permettent de participer et d'assister à des réunions où nous échangeons avec les institutions ainsi qu'avec les autres fédérations de gestion des déchets.

Cette année est une année très importante avec la mise en place des nouvelles REP PMCB, Pneumatiques et CHR (emballages professionnels issus de la restauration). Les discussions autour des réglementations concernant les VHU et sur la consigne, notamment des bouteilles en plastique se poursuivront.

FEDEREC Sud-Méditerranée reste très attentive sur la problématique des exutoires de déchets ultimes de nos adhérents. Nous participerons aux réunions organisées par le SRADDET et serons force de propositions pour contribuer à l'élaboration du plan régional.



# 03. NOS FILIÈRES

- 42 Métal
- 43 Métaux Non-Ferreux
- 44 Déconstruction automobile
- 45 Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- 46 BTP
- 47 Palettes et Bois
- 48 Papiers / Cartons
- 49 Plastiques
- 50 Solvants
- 51 Textiles
- 52 VALORDEC
- 53 Verre

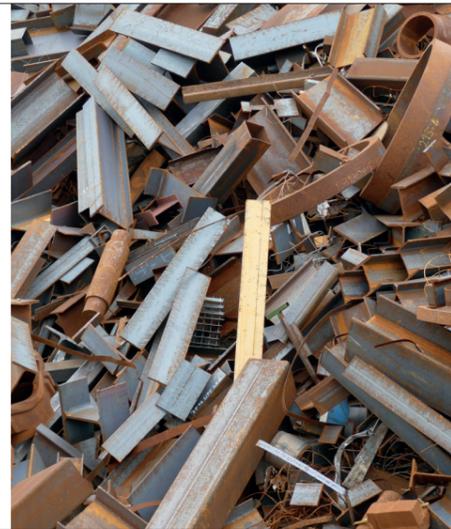
# Métal



« La filière frappée par la crise énergétique tient le cap ».

**José De Azevedo,**

Président de  
FEDEREC Métal



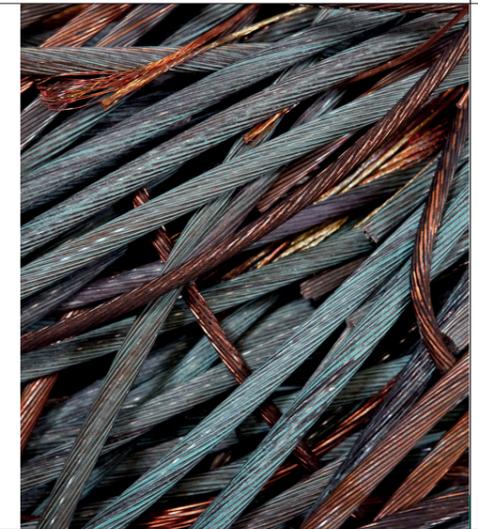
# Métaux Non-Ferreux



« Les prix des métaux non ferreux se stabilisent et s'adaptent à la crise de l'énergie ».

**Thierry Cochet,**

Président de  
FEDEREC Métaux non-ferreux



## BILAN 2022

La filière FEDEREC Métal a élu en juin 2022 un nouveau Président, José De Azevedo. La filière est historique dans le secteur du recyclage et doit s'adapter à une nouvelle organisation du secteur, où l'activité réglementaire tient une place centrale. Cette activité réglementaire est guidée par la mise en place de systèmes de REP par produits, si bien que les filières « matières » doivent se mettre en place en s'adaptant à ce système. Ainsi, la filière a participé activement aux travaux concernant la REP VHU et continue de s'investir en ce sens. Elle suit également de près la mise en place de la REP PMCB.

Par ailleurs, l'expérimentation qui avait été lancée dans le cadre de l'élaboration des indices KMPG métaux ferreux distinguant l'Est et la Région Parisienne a cessé. Il a été décidé qu'elle n'était pas pertinente.

Enfin, la filière a suivi de très près la révision du Règlement sur les transferts transfrontaliers de déchets et continue ce suivi afin que nos entreprises soient prêtes à accueillir cette nouvelle réglementation.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

La filière du recyclage de l'acier participe à la réalisation d'une étude coordonnée par l'ADEME sur les leviers d'amélioration du recyclage des grands métaux, parmi lesquels l'acier. Ces travaux en cours nécessitent d'être suivis de très près dès lors qu'ils donnent lieu à des échanges avec les consommateurs finaux. La défense des intérêts des entreprises de recyclage est donc primordiale dans cette étude à venir, qui permettra de publier un travail sur une grande partie de la chaîne de valeur.

Ces travaux sont également l'illustration d'un changement de paysage au regard de l'évolution des normes, notamment européennes, qui vont dans le sens d'une augmentation de l'incorporation de matières recyclées dans les produits finaux, ce qui pousse nos consommateurs à s'intéresser de plus en plus à notre profession.

Ce changement de paysage est un réel défi pour que la filière s'y adapte et en tire des évolutions positives et constructives pour nos entreprises.

**2,7 Md€**  
de chiffre d'affaires

**12,9 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

## BILAN 2022

La filière FEDEREC Métaux non-ferreux a élu un nouveau président en juin 2022, Thierry Cochet.

Tout comme la filière métal, la filière métaux non-ferreux est historique dans les métiers du recyclage. Elle est confrontée aux mêmes enjeux d'adaptation de la filière métal.

Ainsi, la filière participe activement aux travaux concernant la REP DEIC, les travaux européens sur les emballages ou sur les matériaux stratégiques et critiques.

La filière a également été très active dans le cadre de ses relations avec la gendarmerie pour les aider à mieux résoudre les enquêtes lorsque des métaux sont volés dans les entreprises de recyclage. Ainsi, les travaux de révision de la convention départementale existante entre les services de gendarmerie locaux et FEDEREC ont commencé et une première version pour l'Indre-et-Loire a été rédigée et validée par les différentes parties prenantes. Dans ce cadre, le suivi des référents régionaux de la gendarmerie a été mis à jour. Celle-ci permettra aux services de gendarmerie d'avoir un interlocuteur privilégié lorsque des questions opérationnelles se poseront à eux lors d'une enquête suite à un vol de métaux.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

La filière suit également l'étude en cours de l'ADEME sur les leviers d'amélioration du recyclage des grands métaux pour travaux (cuivre et acier). Tout comme pour la filière métal, il est essentiel que ces travaux soient suivis de près afin que les enjeux de nos entreprises soient pris en considération tout en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dans la continuité du bilan de 2022, l'enjeu de 2023 est de déployer à l'ensemble du territoire national cette nouvelle convention entre FEDEREC et les services locaux de gendarmerie afin de réviser les systèmes existants pour les améliorer.

Les textes européens sont nombreux en la matière. La mise en place d'un nouveau règlement européen sur les matières critiques et stratégiques va entraîner de nombreuses nouvelles perspectives pour nos entreprises.

Il a pour objectif de sécuriser les approvisionnements en matières stratégiques, parmi lesquelles de nombreux métaux non-ferreux, tels que le cuivre et le nickel par exemple. Nous suivons la mise en place de cette réglementation de près aux côtés de notre confédération.

**3,9 Md€**  
de chiffre d'affaires

**2,05 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

## CYCLES DE VIE



1. Chutes neuves de transformation, ferrailles de récupération.

2. Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

## CYCLES DE VIE



1. Cathodes de cuivre, lingots d'aluminium et de laiton, billettes, tôles, destinés à faire des produits finis (ex. électroménager, smartphones, automobile, câbles électriques, canettes de boisson).

2. Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

# Déconstruction automobile



« Une filière historique mature mise sous REP ! »

**Jean-Pierre Labonne,**

Président de FEDEREC Déconstruction automobile



## BILAN 2022

La filière Déconstruction Automobile a suivi tout au long de l'année 2022 la mise en place de la REP VHU (Véhicules Hors d'Usage) par application de l'article 62 de la loi AGECE, ponctuée par la publication du décret du 24 novembre 2022, tant attendu, instaurant un cadre plus précis pour cette REP. Pour autant, des zones de flou perdurent.

FEDEREC Déconstruction Automobile, au regard de l'analyse juridique des dispositions publiées, a décidé d'attaquer ce texte réglementaire en demandant son annulation devant le Conseil d'État. Accompagnée par le cabinet d'avocat Gide Loyrette Nouel, elle constate notamment que les dispositions du texte pourraient potentiellement laisser place à des abus de position dominante de la part des constructeurs position interdite par le droit européen.

La filière a également été nommée pour rejoindre le comité de pilotage des travaux de la feuille de route de décarbonation de la chaîne de valeur de l'automobile, pour identifier les leviers d'amélioration du recyclage et du réemploi des pièces issues de l'économie circulaire.

Ces travaux, coordonnés par la PFA et le CGDD ont été présentés par le gouvernement en 2023. FEDEREC y a pris toute sa part.

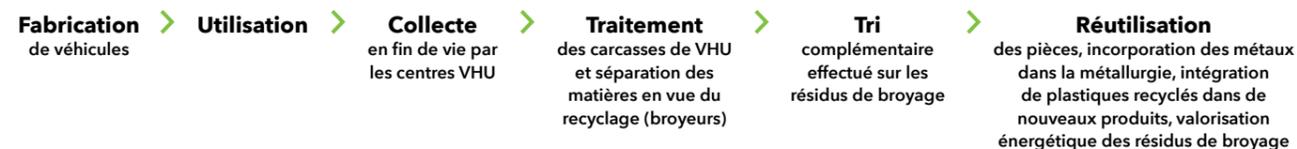
## ENJEUX & PERSPECTIVES

L'année 2023 s'annonce stratégique pour la mise en place de la REP VHU souhaitée par le Gouvernement. La filière est prête à entamer les échanges avec l'administration et les autres parties prenantes sur le texte du cahier des charges. Elle travaille notamment à la protection des centres VHU afin de maintenir une activité conforme à la liberté d'entreprendre et à ce que les dispositions permettent véritablement de lutter contre la filière illégale. Cet objectif ne doit pas être un prétexte pour mettre en place une REP, au contraire, la REP doit se mettre au service de cet objectif et s'adapter aux spécificités d'une filière qui concerne les produits les plus tracés à l'échelle nationale : les véhicules.

**1,3 millions**  
de véhicules en 2020, soit  
**1,4 millions**  
de tonnes collectées  
(rapport Ademe 2020).

Dans ce cadre, FEDEREC Déconstruction Automobile collabore avec les autres fédérations pour clarifier cette transformation de fonctionnement, dans le but de rendre les nouvelles directives plus compréhensibles pour les centres VHU. Les défis réglementaires de la filière ne s'arrêtent pas à l'échelle nationale car le projet de révision de la Directive VHU sera débattu en 2023, exigeant ainsi toute notre mobilisation.

## CYCLES DE VIE



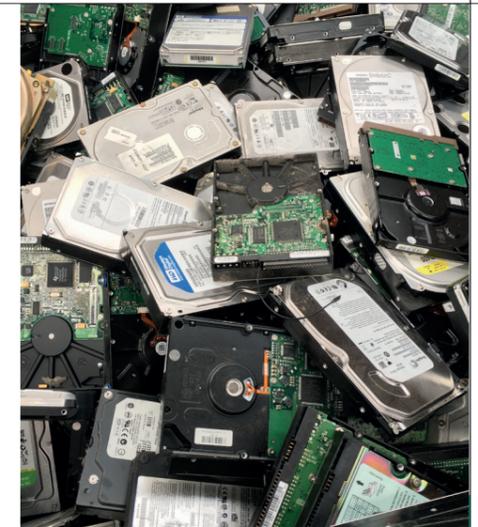
# Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)



« Une filière mature devant de nouveaux défis ».

**Tess Pozzi,**

Présidente de FEDEREC DEEE



## BILAN 2022

La mise en place des Comités Techniques Opérationnels (CTO) (ex-Comités d'Orientations Opérationnelles - COO), au sein de chaque éco-organisme a permis de maintenir un espace de concertation avec les fédérations professionnelles. Par ailleurs, la instauration des Comités des Parties Prenantes (CPP) facilite les échanges avec l'ensemble de la chaîne de valeur, comme les collectivités et les producteurs. FEDEREC participe à l'ensemble des instances relatives à la filière DEEE.

Certains travaux ont été mutualisés pour répondre à des problématiques communes (traçabilité, incendies, tandis que d'autres sujets sont traités directement avec chaque éco-organisme (Trackdéchets, indexation, contrats-types).

Dans le cadre de l'évaluation de la Directive européenne relative aux DEEE, FEDEREC a publié une note de position sur les pistes d'amélioration possibles (normes de traitement, risque incendie, périmètre des REP etc.)

Une visite de site a été organisée avec les services de la Commission Européenne et de l'État afin de mettre en lumière les possibilités et défis auxquels sont confrontés les entreprises.

Dans le cadre de notre objectif de sensibilisation aux enjeux du recyclage, nous sommes intervenus lors du Green Tech Forum, pour aborder la question de la traçabilité des équipements numériques en fin de vie.

Cette année a été l'aboutissement de travaux d'études portant sur les emplois dans la filière DEEE, ainsi que sur le gisement et la collecte des DEEE professionnels.

FEDEREC a été force de propositions auprès de la Confédération Européenne (EuRIC) sur les transferts transfrontaliers de déchets, et un soutien dans le processus de révision de la Directive DEEE.

**994 805 t**  
Tonnages collectés  
de déchets ménagers

## ENJEUX & PERSPECTIVES

- Participer aux travaux de la révision de la Directive DEEE ;
- Anticiper les évolutions réglementaires européennes consécutives au Critical Raw Materials Act (CRM Act), qui portent sur les matières critiques et stratégiques ;
- Suivre la mise en place du fonds réemploi et du fonds réparation ;
- Suivre les études pilotées par les pouvoirs publics (aimants permanents, collecte) ;
- Poursuivre les échanges avec les fédérations professionnelles qui représentent les fabricants d'équipements (AFNUM, FIEEC).

## CYCLES DE VIE



## BTP



« Faux départ en 2022 pour la 20<sup>e</sup> REP ».

**Olivier Ponti,**  
Président de  
FEDEREC BTP



## Palettes et Bois



« Déchets de bois du bâtiment en hausse, des mobiliers en baisse ».

**Louis De Reboul,**  
Président de  
FEDEREC Palettes et Bois



## BILAN 2022

L'année 2022 aura été et restera, l'année la plus marquante pour la filière BTP.

La publication du décret le 1<sup>er</sup> janvier 2022 a acté la création de la REP PMCB, suivie de la publication de l'arrêté portant cahier des charges des éco-organismes avec son lot de consultations et de demandes d'aménagements fin 2022. L'étude, l'analyse et la présentation des quatre dossiers de demande d'agrément des éco-organismes candidats ont abouti à l'issue d'un vote en CiFREP. C'est à ce stade précis, lors de la présentation des dossiers de demande d'agrément par les éco-organismes que nous avons pris la mesure des propositions.

Nous avons identifié les « lignes rouges » franchies par les éco-organismes, et réaliser qu'il fallait définir une stratégie pour défendre nos positions et nos intérêts. Pour certains adhérents, c'était une "question de survie" de leurs activités.

Il est devenu évident que nous n'avons d'autres choix que d'engager des recours « gracieux » à l'encontre des deux éco-organismes s'éloignant le plus des intérêts de notre profession : Valobat et Valdélia.

Cette stratégie s'est révélée globalement positive, nous permettant d'établir de nombreux **contacts constructifs avec les pouvoirs publics**, et d'avancer dans nos discussions.

La mise en œuvre par FEDEREC de la **certification Diagnostiqueur PEMD** s'est avérée payante, car les éco-organismes **conditionnaient la délivrance de leurs soutiens sur les gros chantiers à la présentation et au respect de ce diagnostic**.

## ENJEUX &amp; PERSPECTIVES

Bien que repoussée d'un an, la REP PMCB a finalement démarré le 1<sup>er</sup> janvier avec la gratuité de la reprise des déchets triés.

Cependant, les éco-organismes ont imposé un ultimatum aux pouvoirs publics en indiquant qu'ils ne démarraient pas avant le 1<sup>er</sup> mai, ce qui a retardé la collecte de l'éco-participation. Entre temps, une série de travaux pilotés par l'organisme coordonnateur appelé OCAB a été lancée. Ses premières missions : travailler sur le contrat unique à destination des collectivités, sur les standards à la collecte, sur les points d'apport volontaire et sur les bennes multi-REP mono-matériaux.

**2 Md€**  
de chiffre d'affaires

**42 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

FEDEREC BTP a ardemment défendu la question des standards à la reprise car ils sont un prérequis indispensable à la qualité des flux triés repris gratuitement. Cependant, les premiers rendez-vous des CPP et CTO ont malheureusement été davantage des séances pédagogiques où chacun devait expliquer son métier à l'autre. Sans grande surprise, la montagne de sujets accouche d'une souris de propositions, ce qui permet aux éco-organismes de tirer avantage de la situation en utilisant le bon vieil adage : diviser pour mieux régner.

Si 2022 devait être l'année de la construction de la colonne vertébrale de cette REP, le bilan à ce stade est plutôt mitigé, même si en 2023, notre énergie déployée pour réunir tous les acteurs autour de la table préfigurent d'avancées positives au sein d'un écosystème sous pression du poids des éco-organismes et des offres de soutiens accordés.

## BILAN 2022

La filière Palettes et Bois a été au cœur des principaux enjeux qui ont marqué l'industrie du recyclage en 2022.

Les sujets transverses comme les tensions géopolitiques et la crise du secteur énergétique en Europe, ont fortement impactés notre industrie. FEDEREC a dû se mobiliser pour préserver les entreprises de dommages irréversibles, en engageant le dialogue avec les éco-organismes, les collectivités et l'État.

Par ailleurs, la filière a maintenu son engagement sur des sujets de fond, tels que la démarche de Sortie de Statut de Déchets des Ligneux de Déchets Verts, ou le déploiement de la nouvelle classification des déchets de bois en lien avec la filière Bois. Les indices sont également restés au cœur des interactions entre les parties prenantes (recycleurs, collectivités locales, acheteurs, éco-organismes). FEDEREC a vigoureusement fait valoir les intérêts de ses adhérents sur ce dossier qui devrait aboutir dans les mois à venir, en œuvrant pour des indices robustes et engageants.

La fédération a également dû réagir aux nouveaux enjeux émergents,

comme l'avènement de la REP PMCB qui modifie en profondeur toute la chaîne de valeur des déchets de bois, et invite à repenser les interactions entre les filières de la fédération. En effet, la volonté des éco-organismes multi-agrésés de fonctionner par « matériau » et non plus par « produit » force les différentes REP à échanger de façon approfondie et pousse la fédération à se réorganiser en conséquence.

## ENJEUX &amp; PERSPECTIVES

D'une manière générale, les mois et années qui viennent seront décisifs pour la plupart des grands chantiers dans lesquels FEDEREC est investie. Nous sommes par exemple convaincus que l'autonomie décisionnelle et financière des entreprises de recyclage des déchets est l'une des conditions de la réindustrialisation de notre pays. Cette autonomie se manifeste notamment par la liberté de choisir les filières de valorisation des MPIR préparées à partir des déchets, afin de maintenir une concurrence saine entre le développement attendu des installations de combustion de bois et

**220 M€**  
de chiffre d'affaires

**7,1 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

les débouchés matière auprès des fabricants de panneaux de particules. Les efforts pour pérenniser et développer le recyclage des déchets de bois et pour limiter la perte de marge de manœuvre, seront donc poursuivis et restent une priorité. Nous représentons une industrie répondant pleinement aux enjeux de notre époque, notre rôle est plus que jamais d'en faire la promotion pour la consolider.

## CYCLES DE VIE



## CYCLES DE VIE



# Papiers / Cartons



« Taux de collecte de l'emballage renforcé, papier graphique en baisse ».

**Stéphane Panou,**

Président de  
FEDEREC Papiers / Cartons



## BILAN 2022

2022 a été une année en demi-teinte. Un premier trimestre florissant, dans la continuité de 2021, a cédé la place à une chute brutale de la demande dû à une baisse de consommation, divisant les prix par trois. L'anticipation de la hausse des coûts de l'énergie, dû aux tensions issues de la guerre Ukraine-Russie a fortement perturbé les usines et le transport des matériaux, engendrant des surplus dans les centres de tri et des frictions entre clients-fournisseurs. Cette crise a incité à envisager des mécanismes d'urgence pour le futur cahier des charges de la REP Emballages, avec succès : CITEO a pu accéder à l'une de nos demandes, permettant de juguler la saturation de nos centres de tri.

L'année a été ponctuée de réussites, notamment avec la mise à jour du guide FEDEREC SSD Papiers-Cartons suite à l'arrêté du 13 décembre 2021. Des discussions ont eu lieu avec le PNNTD sur les procédures (modalités de reconnaissance par le pays importateur de la SSD, procédure d'acceptation du lot hors TTD) en anticipation de possibles restrictions à l'exportation. De plus, la participation des représentants de la filière Papiers-Cartons lors du GT "avenir de la filière papetière" a abouti à la publication du "Manifeste pour

le Futur de l'industrie papetière et graphique en France", renforçant ainsi le soutien à cette industrie.

Visibilité accrue : interventions lors du colloque sur « Les défis et nouveaux usages du papier et du carton », et une tribune dans l'édition « La Parole A » de PAP'ARGUS, où Stéphane PANOU s'est exprimé sur la filière P/C face aux défis écologiques et économiques de demain.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

- Défendre l'harmonisation des critères de SSD à l'échelle de l'UE, à l'image de la SSD Papiers-Cartons en France et mettre la filière au cœur des priorités face aux enjeux de la révision du Règlement sur les TTD ;
- Assurer la position de la filière dans le projet du Règlement Emballages européen, notamment sur la collecte séparée des emballages et la définition de la recyclabilité ;
- Réviser le cahier des charges de la REP EM pour l'agrément 2024-2029 et lancer la REP CHR, en influençant les pouvoirs publics contre l'opérationnalité grandissante des éco-organismes ;

**1,052 Md€**  
de chiffre d'affaires

**6,9 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

- Étudier attentivement la proposition de fusion de la REP PG avec la REP EM ;
- Préfigurer la REP DEIC dont le lancement est prévu pour 2025 ;
- Gérer le lancement de l'expérimentation « OUI PUB », tout en évaluant son impact économique sur les gisements de papiers-graphiques ;
- Renforcer les liens avec les papetiers via la COPACEL pour valoriser la place de nos entreprises dans le recyclage de la fibre et partager sur des luttes communes ;
- Accueillir favorablement l'installation des nouvelles machines de VPK et de Golbey, après 25 ans, pour rééquilibrer les tonnages de la filière, passer d'une situation excédentaire de tonnages à déficitaire.

## CYCLES DE VIE



1. Usines sidérurgiques, en particulier les fours électriques, pour fabriquer de l'acier. Les principaux aciers fabriqués au four électrique sont des aciers spéciaux pour l'automobile, des ronds à béton et des poutrelles pour le secteur de la construction et du bâtiment, ainsi que des laminés marchands destinés à l'industrie mécanique.

# Plastiques



« Une année qui s'achève sur des perspectives inquiétantes pour les plastiques recyclés ».

**Christophe Viant,**

Président de  
FEDEREC Plastiques



## BILAN 2022

En 2022, la filière plastiques a connu un premier semestre dynamique suivie d'une crise énergétique dévastatrice en août-septembre, provoquant une saturation des centres de tri et des difficultés d'écoulement des matières face à une baisse de commandes des clients. Pour faire face, des réflexions ont été lancées pour intégrer des mécanismes d'urgence dans le futur cahier des charges de la REP Emballages, avec succès pour l'une de nos demandes, grâce à l'intervention de CITEO, permettant de juguler la saturation de nos centres de tri.

Sur le plan juridique, un recours au Conseil d'État, suite à l'arrêté du 15 mars 2022 prolongeant l'agrément 2018-2022 de la REP EM, a été lancé contre la reprise exclusive des standards plastiques par les éco-organismes, s'inscrivant dans les actions de FEDEREC sur l'opérationnalité grandissante des éco-organismes.

La filière a également participé à la consultation de la Commission Européenne sur la SSD plastiques et s'est impliquée dans la révision du Règlement Emballages, défendant des objectifs ambitieux de recyclabilité et d'incorporation de matière recyclée. FEDEREC

a également appuyé sa position au sein de la TaskForce « Plastique recyclé » en diffusant une note de position à la DGPR. Une attention particulière a été portée à la révision du Règlement des Transferts Transfrontaliers de Déchets, envisageant une quasi-interdiction des exportations de déchets plastiques.

Enfin, suite à une proposition de loi, promue par le député Jimmy Pahun, visant à interdire les emballages en polystyrène d'ici 2025, une audition fructueuse de Christophe Viant à l'Assemblée nationale a conduit à la modification de la proposition pour inclure une interdiction des emballages en plastique à usage unique non-recyclables d'ici 2025, marquant ainsi un succès majeur pour la filière plastiques.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

- Défense des positions de FEDEREC contre l'opérationnalité des REP, suite au recours à l'arrêté du 15 mars 2022, incluant la REP CHR, la préparation de la REP DEIC, et la révision du cahier des charges de la REP Emballages ménagers pour l'agrément 2024-2029, en parallèle des concertations sur la consigne nationale pour recyclage.

**261 M€**  
de chiffre d'affaires

**1 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

- Suivi attentif de la révision du Règlement TTD par la filière plastiques, en raison de l'impact potentiel majeur de l'interdiction d'exportation sur de nombreux exutoires. Engagement continu dans les travaux sur les critères de SSD pour les plastiques au niveau UE.
- Lobbying de FEDEREC au niveau européen via EURIC et au niveau français pour l'intégration de ses propositions dans le Règlement emballages et déchets d'emballages, l'opposition à une consigne obligatoire prévue dans le projet de texte et la demande de cohérence industrielle et économique entre les objectifs de réemploi et de recyclage.
- Réflexion sur le positionnement de FEDEREC concernant le recyclage chimique par rapport au recyclage mécanique, un enjeu majeur de 2023.

## CYCLES DE VIE



# Solvants



« Maintien de l'activité malgré la crise énergétique et la pénurie de matières premières ».

**Jean-Sébastien Salber,**  
Président de  
FEDEREC Solvants



## BILAN 2022

L'année 2022 a été une période sous tension pour la filière de la régénération de solvants, fortement impacté par la crise énergétique et les tensions géopolitiques. En plus de la hausse des coûts de la régénération induite par la hausse du coût de l'énergie, les entreprises de régénération de solvants ont constaté une diminution des tonnages de solvants souillés entrants. Cette baisse est causée par la réduction de l'activité de leurs clients en amont, dû à une pénurie de certaines matières premières et à la hausse du coût de l'énergie. La production de solvants régénérés, a de facto diminuée, ce qui pousse les entreprises consommatrices de solvants à s'orienter vers des solvants neufs, dont l'empreinte carbone est 7 fois supérieure aux solvants régénérés. Ces événements ont dû être gérés en parallèle des évolutions réglementaires des moyens importants pour les entreprises, qu'ils soient humains, financiers, ou organisationnels.

Parmi ces évolutions, nos entreprises continuent à s'adapter à la réglementation post-Lubrizol, dont les échéances d'application se rapprochent. Cela inclut notamment la modification la modification des études de dangers, et en modifiant les modalités de stockages des liquides inflammables. Elles s'adaptent également aux nouvelles réglementations, comme l'arrivée de la plateforme Trackdéchets, qui a connu un démarrage difficile, notamment concernant l'implication de l'ensemble de la chaîne de valeur.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

L'année à venir est délicate à anticiper en raison du manque de visibilité sur le marché à très court terme. Pour l'instant, les hausses des coûts de l'énergie peuvent être partiellement répercutées sur le prix des solvants régénérés, mais cette indexation atteindra ses limites lorsque le prix du solvant régénéré dépassera celui du solvant neuf.

**111 M€**  
de chiffre d'affaires  
**162 kt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

Cela pourrait être encore plus problématique en cas de baisse du prix du solvant neuf, ce qui, en plus d'impacter la compétitivité de la matière régénérée, cela pourrait empêcher nos entreprises de vendre leurs produits à un prix soutenable. Dans ce cas, la filière pourrait être menacée.

La conjonction de tous ces paramètres impacte fortement les petites structures, qui vont avoir du mal à maintenir le volume traité et des taux de marges suffisants pour pouvoir supporter les investissements nécessaires à la mise en conformité réglementaire.

# Textiles



« Une filière qui reprend son souffle ».

**Pierre Duponchel,**  
Président de  
FEDEREC Textiles



## BILAN 2022

L'année écoulée inscrit, à l'instar des autres filières, une nouvelle dynamique pour la REP Textiles, avec la rédaction d'un nouveau cahier des charges en trame de fond. FEDEREC a été particulièrement active pour défendre l'intégrité du modèle de collecte, tri et valorisation des TLC usagés, en rappelant la complémentarité des débouchés avec la réutilisation comme clef de voûte. Cette mobilisation est l'écho direct des négociations récurrentes des années passées, entre prorogation provisoire d'agrément et crise internationale au cours desquelles FEDEREC a dû défendre sa vision du métier.

Les discussions animées simultanément par le Ministère et par l'éco-organisme via son GT « Évolution de la filière » en 2022 ont permis d'aboutir à un cahier des charges ambitieux et réaliste, tenant compte de l'existant pour projeter la filière sur la fin de la décennie. Toutes les parties prenantes ont été rencontrées et réunies au cours des 14 mois passés pour coconstruire ce dispositif, dont la Fédération se félicite : la REP TLC conserve une organisation générale financière, cohérente avec l'histoire du métier.

À l'occasion des Journées Mondiales du Recyclage 2022 et 2023, FEDEREC a promu cette filière Textiles si proche des citoyens : ateliers de tri, défilés et conférences ont permis à la Fédération de capter l'attention d'un public plus que jamais attentif au devenir de ses vêtements. De la réutilisation au recyclage, des CSR à l'Upcycling, tous les modes de valorisation ont été présentés pour diffuser les savoir-faire industriels de nos entreprises et rassurer les citoyens responsables sur l'importance de leur geste de tri. Effectivement, ce geste est le point de départ de toute la chaîne de valeur du déchet textiles jusqu'à ce qu'il redevienne matière ou produit :

- Le particulier dépose le vêtement dans un point d'apport volontaire ;
- Le collecteur relève le vêtement et l'apporte sur un centre de tri ;
- Le trieur définit le débouché le plus approprié au vêtement selon son état (style, couleur, dégradation, etc.), en respectant scrupuleusement la hiérarchie des modes de traitement :
  - réutilisation,
  - recyclage (isolation, rembourrage, nouveau fil),
  - CSR
  - élimination.

**160 M€**  
de chiffre d'affaires  
**244 kt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

## ENJEUX & PERSPECTIVES

D'ici à 2025, les regards sont désormais tournés vers les instances européennes qui portent des objectifs ambitieux pour l'ensemble des pays membres : exportations, sorties de statut de déchet, passeports produits, éco-conception, taxonomie, etc. Tous ces projets toucheront la filière Textiles et rythmeront les travaux de notre Fédération pour 2023 et 2024 au moins. Plus que jamais, les entreprises se reposeront sur notre dynamisme et notre force de proposition pour promouvoir leurs intérêts communs.

## CYCLES DE VIE



## CYCLES DE VIE



# VALORDEC



« Une progression réelle mais frileuse dans un contexte énergétique tendu ».

**Jean-Pierre Luthringer,**

Président de  
FEDEREC VALORDEC



# Verre



« Très bon dynamisme de la filière, du verre creux au verre plat ».

**Sylvain Hourquebie,**

Président de  
FEDEREC Verre



## BILAN 2022

La crise de l'énergie imputable à l'invasion russe en Ukraine, depuis février 2022, a rappelé le rôle prédominant des approvisionnements et pousse FEDEREC à souligner l'importance vitale du recyclage pour répondre à ces nouvelles contraintes: 2022 a renforcé la nécessité de déployer des solutions domestiques aux enjeux planétaires. Du point de vue énergétique, les Combustibles Solides de Récupération offrent une alternative locale, contrôlable et partiellement décarbonée aux approvisionnements fossiles dont la France est dépendante. En 2022, les professionnels du recyclage ont produit plus de 400 000 tonnes de CSR pour répondre à l'ensemble de la demande des cimenteries et chaudières françaises, alors que 800 000 tonnes additionnelles pourraient être produites sans nécessiter d'investissement supplémentaires. Le recours à cette filière d'avenir est d'autant plus crucial que l'enfouissement diminue et que les technologies de tri progressent.

Les rencontres parlementaires se sont multipliées en 2022 sur ce sujet, avec l'ensemble des milieux industriels et politiques cherchant des solutions pour pallier le défaut de gaz. FEDEREC a inlassablement porté la voix des producteurs de CSR, plaidant pour que les territoires tirent profit de ce combustible circulaire et souverain, notamment en favorisant la cogénération. L'invasion de l'Ukraine a également entraîné une crise des fertilisants, car l'urée nécessaire au modèle agricole actuel y étant massivement produite. Dans ce contexte, l'utilisation accrue des fertilisants produits à partir des déchets organiques est plus que jamais stratégique. Ils participent simultanément à la lutte contre le dérèglement climatique, à la résilience des sols et à la souveraineté alimentaire française. Plus de 70 000 tonnes d'azote et de phosphore pourraient être rapidement disponibles pour les agriculteurs français.

**30 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs

## ENJEUX & PERSPECTIVES

À plus d'un titre, 2023 sera décisive. Le déploiement du tri à la source généralisé des biodéchets représente une aubaine industrielle et agricole qu'il nous faudra collectivement saisir. De même, le développement de la production de chaleur et d'énergie à partir des déchets non-recyclable est une alternative circulaire et partiellement décarbonée à l'utilisation des combustibles fossiles. Il est également crucial de prendre en compte la complémentarité des modes de valorisation et de défendre les savoir-faire français. Cette complémentarité est indispensable pour maintenir la France dans le peloton de tête des pays engagés dans une transition vers une économie circulaire.

## BILAN 2022

La filière du verre, surtout pour les emballages ménagers, a été active en 2022 dans la collecte et le recyclage, démontrant son importance dans l'économie circulaire. Cependant, la crise énergétique et celle des transporteurs ont impacté la collecte, surtout pour les activités publiques. La filière a continué ses activités et négocié avec le gouvernement. Il faut encore travailler sur les transports alternatifs et les clauses d'imprévision pour anticiper les crises.

En 2022, des développements juridiques majeurs ont eu lieu : la prolongation de l'agrément de la REP pour les emballages ménagers jusqu'en 2023 et le lancement de la REP PMCB, impactant le verre plat. Les consultations des éco-organismes et les actions pour lutter contre l'opérationalité de FEDEREC ont marqué l'année.

Ces actions visent à défendre nos métiers et à préserver le savoir-faire industriel du recyclage du verre. Malgré les défis, les entreprises restent mobilisées pour l'économie circulaire et communiquent sur leurs activités. La filière a aussi contribué à un rapport sur le recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation, sollicité par le Ministère.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

- Continuer à faire du lobbying pour défendre nos métiers, notamment en suivant l'avancée de la REP PMCB ;
- Anticiper les prochaines REP sur les emballages, comme la REP CHR (restauration) en 2023 et DEIC (emballages industriels et commerciaux) en 2025 ;
- Faire valoir notre position concernant la REP PMCB notamment sur la menuiserie en fin de vie, en mettant en lumière les métiers de recyclage souvent méconnus et déconsidérés ;
- Suivre attentivement le cahier des charges pour bien positionner la filière et promouvoir nos activités de recyclage, notamment avec la perspective de croissance liée à la REP PMCB (+ 200 000 tonnes/an) ;
- Envisager un dialogue avec les verriers lors de la prochaine révision des exigences de la REP emballages ménagers pour l'agrément 2024-2029, pour discuter de sujets tels que la qualité des matériaux entrants en centre de traitement et la valorisation de la place de nos entreprises dans la chaîne de valeur de recyclage ;

**130 M€**  
de chiffre d'affaires

**2,5 Mt**  
Tonnages collectés  
par les opérateurs, soit

**2,3 Mt**  
de verre ménager et

**239 700 t**  
de verre industriel

- Rester active dans la communication sur ses activités de recyclage, notamment lors des enquêtes de l'ADEME sur la déclaration des tonnages de verre 'emballages, pour respecter les obligations européennes sur les taux de recyclage nationaux ;
- Poursuivre l'investissement dans la communication des données de la profession pour préserver nos filières et renforcer la crédibilité de FEDEREC, afin d'éviter que cette responsabilité ne soit transférée aux éco-organismes.

## CYCLES DE VIE



## CYCLES DE VIE





# 04.

## NOS COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL

- 56 Commission Communication
- 58 Commission Internationale  
Commission Broyeurs
- 59 Commission Perspectives / Innovations  
Groupe de travail REP
- 60 Groupe de travail Performances de tri
- 61 Groupe de travail Pneumatiques  
Groupe de travail QSE
- 62 Groupe de travail Consignes



## Commission Communication

Les équipes, à Paris et régions, s'emploient à maintenir une communication nourrie avec les adhérents, obligeant chacun à s'adapter à de nouvelles contraintes, à utiliser des nouveaux outils, à se renouveler.

Visios, extranet, webinaires, site internet, et réseaux sociaux sont devenus la règle. Une communication revisitée mais toujours dynamique : avec les pouvoirs publics, les élus, les collectivités, les parties prenantes, la presse, les partenaires.

Notre objectif : asseoir notre position en tant qu'expert du recyclage.

### COMMUNICATION DIGITALE

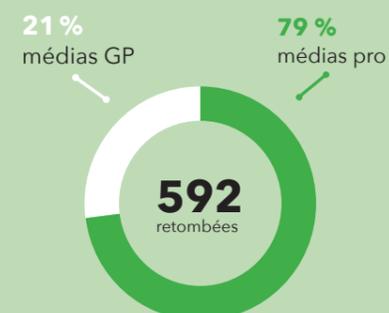
Notre communication digitale est chaque année exponentielle, multi-canal et au plus proche de nos adhérents, des décideurs, des pouvoirs publics, et du grand public.

- FEDEREC News
- FEDEREC News spéciale partenaire
- Site FEDEREC
- Site club partenaires
- Site des métiers et de la formation
- Réseaux sociaux :



### COMMUNICATION MÉDIAS

La presse a été au rendez-vous et FEDEREC a maintenu un calendrier maîtrisé et pertinent avec les médias, confortant notre position d'expert du secteur.



### DES SUPPORTS DE COMMUNICATION RÉGULIERS

au service d'une meilleure visibilité pour soutenir activement les sujets de la Fédération :

- Rapport annuel
- Annuaire
- Infographies
- Marché du recyclage
- Communiqués de presse



### COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

L'année 2022 a été rythmée par différents événements tournés vers nos filières et nos régions. Des rendez-vous qui ont mobilisés, adhérents, entreprises, partenaires, administrateurs et en tout premier lieu, le Président de la Commission Communication et de FEDEREC François Excoffier, pour porter les messages des professions du recyclage dans un contexte réglementaire et législatif dense aux enjeux déterminants pour nos métiers et pour l'économie circulaire. Influence et presse, des vecteurs essentiels pour défendre les intérêts des adhérents ; rencontres, tables rondes et publications, pour informer et progresser.

#### Journée Mondiale du Recyclage 18 mars 2022

Depuis 2018, FEDEREC événementialise et fait rayonner dans les médias et sur les réseaux sociaux la Journée Mondiale du Recyclage, dont elle est l'ambassadrice historique en France. Lors de cette journée sont mobilisés d'une part, les leaders, experts et professionnels du secteur et, le grand public d'autre part, en les sensibilisant et leur donnant la parole.



REGARDER  
LA VIDÉO TEASER  
DE L'ÉVÉNEMENT

Pour cette 5<sup>ème</sup> édition en phygital, qui s'est tenu trois semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, FEDEREC a mis en lumière l'économie circulaire au niveau européen et proposé un éclairage fort sur le BTP. Cette journée a également été l'occasion pour FEDEREC de (re)mettre l'accent sur les métiers d'avenir du secteur du recyclage et les formations y menant et de (re)donner la parole à une jeunesse de plus en plus engagée.



ÉCOUTER  
L'INTERVIEW

#### Équip Auto 18 au 22 octobre 2022

Partenaire de cette 26<sup>ème</sup> édition d'Equip Auto Paris, FEDEREC a répondu présent lors de ce salon BtoB de référence de l'innovation pour l'après-vente automobile et les services liés à la mobilité connectée.

La fédération a été, cette année encore, au cœur de nombreux temps forts et centre d'attractivité du Salon grâce aux conférences et tables rondes de grande qualité (transition écologique, enjeux de la filière déconstruction automobile, emploi et formation) mais également grâce à sa présence sur le nouveau Village du Réemploi, et son partenariat avec le « Garage du Futur », un espace d'exposition qui a permis de présenter l'écosystème innovant de demain mais aussi la chaîne de valeur de la filière.

#### Assemblées Générales Nationales Régionales

#### Observatoire statistiques FEDEREC du marché du recyclage 8 novembre 2022

Le 8 novembre 2022 s'est tenue la traditionnelle conférence de presse des Chiffres clé du marché du recyclage 2021, organisée par FEDEREC au ministère de l'Économie et des Finances, en présence de plusieurs personnalités politiques. Au total, c'est plus de 29 retombées et 14 journalistes présents.



REGARDER  
LA VIDÉO



## Commission Internationale

La Commission internationale s'est concentrée sur la révision de la réglementation relative aux transferts des déchets en discussion au sein de l'Union Européenne.

3 priorités ont été définies pour un lobbying efficace, avec EuRIC, auprès des instances européennes et du gouvernement français :

- Développer une politique industrielle européenne et offrir des débouchés aux matières recyclées avant de restreindre les exportations de papiers /cartons et de métaux ferreux/non-ferreux;

- Lutter contre l'interdiction des exportations des matières plastiques hors de l'UE ; les textes en vigueur assurant déjà un cadre environnemental protecteur ;

- Lutter contre la suppression des codes européens EU3011 et EU48 qui entraverait la circulation intra-européenne de certains plastiques et leur recyclage.



## Commission Prospectives / Innovations

La Commission Prospectives / Innovations a pour vocation d'identifier et de communiquer sur les évolutions futures de l'industrie du recyclage.

Redynamisée en novembre 2022, cette commission a défini les axes de développement suivants : la facilitation et le financement de l'innovation, les technologies émergentes ainsi que l'innovation au service de la profession.

En 2023, plusieurs cycles de webinaires ont été diffusés grâce à une collaboration de nos partenaires ainsi que d'intervenants extérieurs à la fédération

(pôles de compétitivité, centres de recherche, entreprises privées, consultants). Deux webinaires ont présenté différents appels à projet dédiés au recyclage tel que ORMAT (ADEME) ou encore le PEPR (CNRS), ainsi que l'accès aux financements publics.

Un second cycle de webinaires dédié à l'intelligence artificielle a été diffusé, abordant les notions pertinentes et proposant des solutions pratiques pour l'industrie du recyclage et les fonctions support.

Un 3<sup>ème</sup> cycle dont la diffusion est à venir portera sur la thématique du recyclage chimique.



## Commission Broyeurs

### BILAN 2022

En 2022, la Commission broyeurs a nommé un nouveau président, Patrick Kornberg, et a revu la composition de ses membres pour se limiter aux entreprises possédant un broyeur métallique ou un broyeur DEEE.

De ce fait, la commission suit activement les travaux des REP DEEE et VHU, ainsi que des filières Métal et Métaux non-ferreux. C'est particulièrement le cas pour la REP VHU, qui a franchi une étape importante de sa mise en place en 2022 avec la publication du décret en décembre dernier.

La commission a également cherché à accompagner au maximum ses membres au regard de la crise de l'énergie de l'automne 2022.

### ENJEUX ET PERSPECTIVES

- Poursuivre le suivi de la mise en place de la REP VHU et élargir nos actions institutionnelles ;

- Accompagner les broyeurs dans le suivi des textes sur les DEEE (modification des contrats type ; nouveaux appels d'offres d'ECOSYSTEM) ;

- Accompagnement de l'étude PCB réalisée en 2022.



## Groupe de travail REP

En 2022, les réflexions sur les REP se sont renforcées à l'aune des évolutions inscrites dans la Loi AGECE : Fonds réemploi/réutilisation, réparation, nouvelles REP, nouvelles instances de gouvernance, etc.

Le GT REP de la fédération s'est particulièrement investi cette année, en amont des réunions de la Commission Inter-Filières REP, qui rassemble toutes les parties prenantes, des fédérations professionnelles comme FEDEREC aux collectivités locales, en passant par les services ministériels et les associations. La CIFREP a tenu 17 réunions au cours desquelles ont été débattues les fondements des nouvelles REP et les évolutions des REP existantes. Au 11 janvier 2023, la France compte 17 filières REP et 25 éco-organismes agréés.

Si les calendriers sont tenus, les textiles sanitaires à usage unique, gommages à mâcher, articles de pêche et VHU devraient rejoindre la longue liste des articles soumis à REP au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tandis que les filières existantes seront renforcées.

2023 est une année charnière pour les entreprises de recyclage, qui voient une part de leurs opérations leur échapper au bénéfice des éco-organismes, de plus en plus opérationnels.





## Groupe de travail Performances de tri



### LA PERFORMANCE DE TRI

La loi AGECE de 2020 a introduit une nouvelle catégorisation des activités selon la qualité et la performance du tri effectué, ayant un impact sur les modalités d'accès aux ISDND<sup>1</sup> et à l'incinération des déchets non recyclables issus des résidus du tri. Les décrets et arrêtés d'application ont été publiés, en partie, en 2021.

### DÉCHETS RÉSIDUELS : ACCÈS ISDND SOUS CONTRÔLE ET AVEC NÉCESSITÉ D'UN JUSTIFICATIF DE TRI

Le décret et l'arrêté du 16 septembre 2021, émis en application de la loi AGECE, détaillent les nouvelles exigences applicables aux déchets résiduels destinés à l'élimination :

- Interdiction de stockage des déchets non dangereux non inertes valorisables ;
- Contrôle des déchets reçus en ISDND et Incinération ;
- Contrôle par vidéo des déchargements ;

- Déchets entrants en ISDND :
  - Contrôle visuel des déchets à l'admission ou déchargement (refus ou caractérisation en cas de doute)
  - Rapport annuel de caractérisation des déchets ultimes envoyés en ISDND à fournir (producteur du déchet ou à défaut leur détenteur) ;
  - Obligation de justifier le respect des obligations de tri avant l'élimination en ISDND ;
  - Incinération (attestation sur l'honneur annuelle à fournir par le producteur de déchets) ;
  - Plusieurs exceptions pour la caractérisation et l'attestation sur l'honneur.

Sur demande des fédérations, dont FEDEREC, une période d'expérimentation et de tolérance s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et se poursuivra sur 2023, afin de laisser le temps aux producteurs de déchets et professionnels de mettre en œuvre ces nouvelles obligations. Cette phase d'expérimentation vise également à tester les modèles de documents et à mieux encadrer les cas d'exception.

### TRI PERFORMANT

Après la décision du conseil constitutionnel du 11 février 2022 d'abroger le décret et l'arrêté du 29 juin 2021 sur la performance de tri, les professionnels du recyclage ont entamé une réflexion au sein de la CME, afin de définir le meilleur cadre possible pour améliorer les performances de tri, réduire le stockage de déchets non dangereux, et garantir l'accès en ISDND pour les refus issus du tri performant. Cette réflexion n'a pas déboucher sur un consensus.

Pour enrichir cette expérience, FEDEREC lancera en 2023 une expérimentation de la note de cadrage pour le contrôle de la performance de tri rédigée, avec le soutien de notre partenaire SGS. Par ailleurs, l'ADEME prévoit également de lancer en 2023, une étude sur la performance des installations de tri des DAE (hors inertes du BTP), en collaboration avec la DGPR.

Le cadre réglementaire continue de se préciser, avec la publication de l'arrêté du 20 février 2023 relatif au tarif réduit de la taxe générale sur les activités polluantes applicable à la réception par certaines installations de valorisation énergétique des résidus à haut pouvoir calorifique issus d'opérations de tri performantes.

FEDEREC poursuit ses discussions avec les pouvoirs publics pour fiabiliser le contrôle de cette performance de tri tout en tenant compte des principes de réalités du terrain.



## Groupe de travail Pneumatiques

L'évolution de la REP Pneumatiques, et plus particulièrement celle de l'agrément des éco-organismes métropolitains, a été au centre de l'actualité à l'automne 2022.

Les pouvoirs publics ont réuni les parties prenantes autour d'un projet de cahier des charges, sur lequel FEDEREC s'est largement positionné. Les objectifs énoncés dans ce texte provisoire combinaient ambitions et irréalisme, qui a été repris par le ministère pour une mise en consultation finale au printemps 2023. FEDEREC se positionne toujours avec la défense des modèles économiques comme guide de conduite.



## Groupe de travail QSE

L'année a été dense en actualités concernant les sujets liés à la Qualité, la Sécurité et l'Environnement (QSE) dans l'industrie du recyclage. FEDEREC s'est d'abord mobilisée pour accompagner ses adhérents dans la mise en places des nombreuses évolutions législatives et réglementaires. Outre une veille réglementaire régulière, la fédération a proposé des formations à ses adhérents suite à l'arrivée des plateformes dématérialisées telles que Trackdéchets ou le Registre National des Déchets, des Terres excavées et Sédiments.

FEDEREC, en lien avec EuRIC, suit également avec attention les évolutions des textes européens et internationaux. Cette année fut particulièrement marquée par les évolutions de la réglementation applicable aux Transferts Transfrontaliers de Déchets, avec la révision en cours du règlement européen et les amendements à la Convention de Bâle pour le droit international.

Cette année a également été marquée par des événements autour des sujets QSE, offrant à la fédération l'occasion de défendre et de promouvoir les intérêts des entreprises qu'elle représente. Ce fut notamment le cas lors de la publication du rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (ex-CGEDD) sur la réduction de l'accidentologie dans le secteur de la gestion des déchets, et les assises sur la prévention du risque incendie organisée par Ecosystem.

Parallèlement, la Fédération a été force de proposition pour renforcer la lutte contre le risque incendie. D'une part en participant activement dans la rédaction de la norme AFNOR relative à la sécurité incendie dans les centres de tri de collecte sélective, et d'autre part en lançant le projet DECLIC, en partenariat avec le pôle de compétitivité TEAM2. Ce projet vise à répondre à la problématique des piles et batteries au lithium dans les centres de recyclage en étudiant la faisabilité de la mise en place des moyens efficaces et innovants pour détecter et éjecter ces piles et batteries des flux de déchets.



1. ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux



# Groupe de travail Consigne

## BILAN 2022

Dans le cadre de la Loi AGECE qui fixe un objectif de taux de collecte pour recyclage des bouteilles plastiques pour boisson de 77 % en 2025 et de 90 % en 2029, le débat sur la consigne devait être relancé en 2023 pour décider en concertation avec les parties prenantes des modalités de mise en œuvre d'un ou plusieurs dispositifs de consigne pour réemploi et recyclage des bouteilles de boisson.

L'ADEME a entrepris des études d'observation annuelle du taux de collecte des bouteilles plastiques pour boisson jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023, ainsi que des études d'amélioration des dispositifs de collecte existants et la mise en place de dispositifs complémentaires pour la collecte des bouteilles issues de la consommation hors domicile. Sur la base des résultats et si les performances cibles ne sont pas atteintes, le gouvernement devra décider de la mise en place ou non un ou plusieurs dispositifs de consigne.

C'est dans ce contexte que FEDEREC a mis en place un GT consigne afin de commencer à élaborer une position. Les premiers comités de suivi des études ADEME ont démarré fin 2022 et devront se poursuivre en 2023. Ces études portent sur les impacts techniques, économiques et environnementaux d'un dispositif de consigne pour recyclage, un benchmark des dispositifs pour réemploi et recyclage en Europe, la faisabilité d'une consigne dématérialisée et les leviers d'amélioration de la performance de collecte sélective.

Par ailleurs, le sujet a également été abordé au niveau européen dans le cadre du Projet de Règlement Emballages et Déchets d'Emballages, qui prévoit la mise en place généralisée de la consigne d'ici à 2029 pour les bouteilles plastiques et les canettes en aluminium, sauf en cas de performance de collecte supérieure ou égale à 90 %.

## ENJEUX & PERSPECTIVES

La position générale de FEDEREC qui a été décidée est la suivante : opposition à la consigne pour recyclage. Il convient de combattre les tonnes susceptible de sortir du périmètre de nos entreprises et de s'aligner sur les acteurs partageant cette même position, tels que les collectivités, en capitalisant sur le schéma de collecte existant.

Il faut tirer parti des dispositifs déjà en place, notamment des investissements réalisés ces dernières années par les collectivités locales et les gestionnaires de déchets, dont les premiers résultats commencent à porter leurs fruits.

Nous insistons sur l'importance d'accélérer le développement de la collecte, du tri et du recyclage des emballages pour le hors-foyers, qui concentre aujourd'hui la majorité des enjeux. Enfin, il demeure essentiel de s'appuyer sur les données 2022 que l'ADEME doit fournir au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2023 avant toute nouvelle concertation et orientation.

Cette position reste inchangée au niveau européen : il est essentiel, dans le cadre de la consultation en 2023 sur le projet de Règlement Emballage, garantir la liberté de choix des dispositifs de collecte au niveau des États Membres, plutôt que d'imposer une consigne obligatoire.

FEDEREC devra donc s'engager pleinement en 2023 pour préserver les activités de ses entreprises face à la décision finale concernant la consigne, qui impactera le futur cahier des charges de la REP emballages ménagers pour 2024.



## CHIFFRES CLÉS

Taux de collecte de  
**77 %**  
en 2025 et

**90 %**  
en 2029  
(art.66 loi AGECE)

Réduction de  
**50 %**  
en 2030 du nombre  
de bouteilles en plastique  
à usage unique pour  
boisson mises sur  
le marché (art.66)

Performances de collecte  
régionalisées des bouteilles  
plastiques en 2021 :



Pays de  
la Loire  
**80 %**



Bourgogne-  
Franche-  
Comté  
**82 %**

- **ADEC** : Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences
- **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- **ADR** : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.
- **AELE** : Association Européenne de libre-échange
- **AFNOR** : Association Française de Normalisation
- **AG** : Assemblée Générale
- **AGEFIPH** : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- **BIR** : Bureau of International Recycling
- **BREF** : Best REference document
- **BTP** : Bâtiment, Travaux Publics
- **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- **BVQI** : Bureau Véritas - Organisme de certification
- **CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- **CAPEB** : Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment
- **CCES** : La Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi
- **CCSD** : Commission Consultative sur le Statut de Déchet
- **CEDAP** : Réseau des dirigeants d'Associations Professionnelles
- **CENELEC** : Comité Européen de Standardisation Électrotechnique
- **CEP** : Contrat Emploi Prospective
- **CFREP** : Commission des Filières de Responsabilité Élargie des Producteurs
- **CGI** : Confédération du Commerce de Gros et International
- **CIBE** : Comité Interprofessionnel du Bois Énergie
- **CJ** : Commission Jeunes
- **CLP** : Règlement européen sur la Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
- **CNE** : Conseil National de l'Emballage
- **CNI** : Conseil National de l'Industrie
- **CNIS** : Conseil National de l'Information Statistique
- **CNTE** : Comité National de la Transition Écologique
- **COFACE** : Compagnie Française d'assurance pour le Commerce extérieur
- **COMES** : Comité sur les Métaux Stratégiques
- **COO** : Comités d'Orientations Opérationnelles
- **COS** : Comité d'Orientations Stratégique
- **CPNEFP** : Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation
- **CQP** : Certificats de Qualification Professionnelle
- **CQPI** : Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches Certificats de Qualification Professionnelle Inter-Branches
- **CRE** : Commission de Régulation de l'Énergie
- **CSF** : Comités Stratégiques de Filière
- **CSR** : Combustibles Solides de Récupération
- **CSTB** : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
- **CSVMF** : Chambres syndicales des Verreries Mécaniques de France
- **DBPS** : Déchets issus des Bateaux de Plaisance et de Sport
- **DDS** : Déchets Diffus Spécifiques
- **DEA** : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- **DREAL** : Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **ECHA** : Agence européenne des substances chimiques
- **EERA** : Fédération européenne du recyclage des DEEE
- **EFR** : Confédération européenne du recyclage des métaux ferreux
- **ERPA** : Association européenne de papier récupéré
- **ESRG** : European Solvent Recycling Group
- **EuRIC** : Confédération Européenne des Industries du Recyclage
- **EUROMETREC** : European Metal Trade and Recycling
- **FBE** : Fondation Bâtiment Énergie
- **FEDENE** : Fédération des services Énergie Environnement
- **FEI** : Fédération des Entreprises de l'Insertion
- **FIP** : Salon de la plasturgie
- **FNADE** : Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement
- **FNB** : Fédération Nationale du Bois
- **FNBM** : Fédération des Négoce de Bois et Matériaux de construction
- **FREC** : Feuille de Route de l'Économie Circulaire
- **GEM F** : Gros Électroménager Froid
- **GT** : Groupe de Travail
- **HWE** : Organisations européennes déchets dangereux
- **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- **IPTS** : European Commission, Joint Research Centre
- **ISDND** : Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux
- **LME** : London Metal Exchange
- **LOI AGECE** : Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
- **LOI NOTRE** : Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- **LTECV** : Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
- **MOBILIANS** : Organisation patronale qui défend les intérêts des entreprises de la distribution et des services de l'automobile en France
- **MPIR** : Matières Premières issues du Recyclage
- **MTD** : Meilleures Techniques Disponibles
- **OCLDI** : Office Central de Lutte Contre la Délinquance Itinérante
- **OM** : Ordures Ménagères
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **OPCALIA** : OPCA de branches et interprofessionnel
- **PCR** : Papiers Cartons de Recyclage
- **PEHD** : Polyéthylène Haute Densité
- **PME** : PME - Petite ou Moyenne Entreprise
- **PET** : Polytétraphthalate d'Éthylène
- **PNTTD** : Pôle National Transferts Transfrontaliers de Déchets
- **POP** : Polluants Organiques Persistants
- **PP** : Polypropylène
- **PRAEC** : Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire
- **PRPGD** : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
- **PS** : Polystyrène
- **R&D** : Recherche & Développement
- **REACH** : Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
- **REP** : Responsabilité Élargie du Producteur
- **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- **SER/FBE** : Syndicat des Énergies renouvelables/France Biomasse Énergie
- **SGP** : Société du Grand Paris
- **SPGD** : Service Public de Gestion des Déchets
- **SSD** : Sortie de Statut de Déchet
- **TICPE** : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques
- **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes
- **TLC** : Textiles d'habillement, Linges de maison et Chaussures
- **TPE** : Très Petite Entreprise
- **TTD** : Transferts Transfrontaliers de Déchets
- **VGO** : Valorisation Garantie des Opérateurs
- **VHU** : Véhicule Hors d'Usage
- **VLE** : Valeurs Limites d'émissions

# Club partenaires nationaux et européens

## Partenaires Premium



ARKEA BANQUE  
site.arkea-banque-ei.com



BPI FRANCE  
bpifrance.fr/



SGS  
sgs.com/fr-fr



JANSEN  
LEGIOLBLOCK  
ajansenbv.com/fr



ABF DÉCISIONS  
abfdecisions.fr



AKTID  
aktid.fr



ARDEN EQUIPMENT  
arden-equipment.com



BERGERAT MONNOYEUR  
bm-cat.com/fr-fr



BERTHOLD  
TECHNOLOGIES  
berthold.com/fr-fr

Bois Energie France

BOIS ÉNERGIE FRANCE -  
DALKIA  
bois-energie-france.fr



BOLLEGRAAF  
bollegraaf.com/fr



BUTTI  
buttiproduits.fr



CAISSE DES DÉPÔTS  
caissedesdepots.fr



CALIX  
calix-conseil.eu



CASTELIS  
castelis.com



COPEX  
copex.com



CRÉDIT COOPÉRATIF  
credit-cooperatif.coop/  
entreprises



CY-CLOPE  
cy-clope.com



LABOUNTY  
industrialtoolsand  
attachments.com/fr/  
brands/labounty



ENBRO  
enbro.fr



ÉNERGIES FRANCE  
energiesfrance.fr



ETIA  
etia-group.com



FI GROUP - F.INICIATIVAS  
fr.fi-group.com



FONDIS ELECTRONIC -  
GROUPE PHYSITEC  
physitek.fr



FRANCE INFRA ROUGE  
franceinfrarouge.fr



GREENFLEX  
greenflex.com



HIK VISION  
hikvision.com/fr



INDDIGO  
inddigo.com



JCB SAS  
jcb.com/fr-fr



KADANT PAAL  
kadant-paal.fr



KOOI  
247kooi.fr/  
247kooi.fr/



KPMG  
kpmg.com/fr/fr/  
home.html



LIEBHERR - FRANCE  
liebherr-electromanager.fr



LHEUREUX /  
MEDIMAT  
lheureux.fr



MALAKOFF HUMANIS  
malakoffhumanis.com



MANITOU  
manitou.com/fr-FR#1



MBI FRANCE  
mbifrance.fr



MOBOTIX  
mobotix.com/fr/node/988



PALFINGER  
palfinger.fr



PELLENC SELECTIVE  
TECHNOLOGIES  
pellencst.com/fr



PEUTE RECYCLING  
peute.nl



Quantum RX  
quantum-rx.com



RCCA  
rcca-assurances.fr



REALEASE CAPITAL  
realease-capital.fr



SAINT DIZIER  
ENVIRONNEMENT  
saintdizierenvironnement.eu



SERAM  
seramgroup.com



SSAB  
ssab.com/fr-fr/marques-  
et-produits/hardox



STCM  
ecobat.com/fr



STEINERT  
steinertglobal.com/fr



SYGMAT  
sygmat.extranet-gv.fr



UNTHA  
untha.com/fr



VIPA SA  
vipagroup.com



VOIES  
NAVIGABLES  
DE FRANCE  
vnf.fr/vnf



WASTE INSUR  
wasteinsur.fr



WALTERS KLUWER  
walterskluwer.com/fr-fr



RETROUVEZ **CE RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**EN VERSION DIGITALE :**

[federec.com/fr/federec-rapport-annuel](https://federec.com/fr/federec-rapport-annuel)



101, rue de Prony 75017 Paris - 01 40 54 01 91  
accueil@federec.com - www.federec.com

